

**COMITÉ D'EXAMEN DE LA CONVENTION
DE LA BAIE-JAMES ET DU NORD QUÉBÉCOIS**

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme SUZANN MÉTHOT, présidente
 M. DANIEL BERROUARD
 M. ROBERT JOLY
 M. BRIAN CRAIK
 M. JEAN-PAUL MURDOCH

**CONSULTATION PUBLIQUE
SUR LES MODIFICATIONS DU CERTIFICAT D'AUTORISATION
DU PROJET MINIER BALCKROCK
VISANT L'EXPLOITATION D'UN GISEMENT POUR LA PRODUCTION
D'UN CONCENTRÉ DE MINÉRAI DE FER-VANADIUM**

VOLUME 2

Séance tenue le 4 décembre 2018 à 13 h 30
Capissisit Lodge
1, rue Wastawhotaw Meskino
Oujé-Bougoumou

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI DU 4 DÉCEMBRE 2018

MOTS DE BIENVENUE..... 1

M. John Paul Murdoch

Chef Sam Bosum

PRÉSENTATION DU PROMOTEUR

M. YVES DESROSIERS..... 7

SUSPENSION

REPRISE

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. PAUL SHECAPIO 15

M. ARTHUR BOSUM 17

M. SYDNEY COONISHISH 20

M. WALLY WAPACHEE 21

M. NORMAN WAPACHEE..... 25

Mme ANNA BOSUM 29

M. PAUL LINTON 31

CHEF CURTIS BOSUM..... 37

M. PAUL SHECAPIO 39

M. ADARIO MASTY 41

SUSPENSION

REPRISE

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

CONSEIL CRI DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA BAIE-JAMES..... 45

M. Paul Meillon

CHEF CURTIS BOSUM..... 47

M. NORMAN WAPACHEE..... 50

M. WALLY WAPACHEE 53

M. DAVID COONISHISH 54

MOT DE LA FIN 55

PRIÈRE DE CLÔTURE

AJOURNEMENT

SÉANCE DU 4 DÉCEMBRE 2018
SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI
MOT DE LA PRÉSIDENTE

5

(LA SÉANCE S'ÉTANT DÉROULÉE EN ANGLAIS, LE TOUT EST TRADUIT PAR DES INTERPRÈTES.)

LA PRÉSIDENTE :

10

C'est tout ce que je peux dire en cri. Alors, je vous inviterais à vous munir d'écouteurs parce que nous allons commencer maintenant et très bientôt, plutôt. Si vous pensez qu'il y a des gens qui devraient être ici, mais que vous ne les voyez pas, je vous inviterais à les appeler pour voir s'ils peuvent venir, sinon nous allons attendre encore quelques minutes.

15

(PAUSE)

LA PRÉSIDENTE :

20

Comme je l'ai dit plus tôt, en ce qui me concerne, ce sont là les seuls mots en cri que je peux prononcer. Alors, s'il y en a parmi vous qui ont besoin de vous munir d'écouteurs, parce qu'on aura de l'interprétation du cri vers l'anglais, vers le français et vers le cri aussi, allez voir Michel à l'arrière, c'est lui qui vous donnera des écouteurs si vous en avez besoin.

25

Merci d'être venus. Pour commencer cette réunion, je vais demander à monsieur Sam Bosum qui a accepté de réciter la prière d'ouverture. Monsieur Bosum, s'il vous plaît, approchez-vous du micro et merci beaucoup de votre présence.

M. SAM BOSUM :

30

Ah! Ça va ne prendre qu'une heure.

LA PRÉSIDENTE :

35

Nous avons tout l'après-midi et toute la soirée, mais il est possible qu'on termine le tout cet après-midi. Merci beaucoup.

M. SAM BOSUM :

40

Je vous souhaite la bienvenue à tous aujourd'hui, ici. Merci, merci pour tout.

(PRIÈRE EN CRI NON TRADUITE, À SES REMERCIEMENTS)

LA PRÉSIDENTE :

45 Merci. Avant de commencer, j'aimerais savoir de la part des interprètes si tout va bien?
Canal anglais c'est le numéro? 2, merci. J'étais sur le canal cri.

50 Merci beaucoup de vous être présentés ici. J'ai eu le plaisir de venir ici il y a quelques
semaines en septembre. J'ai passé du temps ici, je me suis baignée dans le *Scout Lake*, une
baignade formidable et rafraichissante. Je ne pense pas que ça sera le cas aujourd'hui,
malheureusement.

55 J'ai eu la possibilité de rencontrer des gens extraordinaires qui m'ont parlé de votre histoire
et aussi qui m'ont donné le point de vue de tous ces déplacements à cause du développement
minier. Et cette histoire, eh bien, c'est votre histoire et cette histoire se poursuit alors que nous
sommes ici aujourd'hui.

60 Les gens se rassemblent à Oujé-Bougoumou et vous vous êtes rassemblés pour parler de
ce nouveau projet de BlackRock. En fait, les modifications au projet, et le promoteur va nous
expliquer ces modifications – merci beaucoup d'être ici –, alors vous entendrez parler de la nature
des modifications qui font l'objet de cette audience publique d'aujourd'hui. On vous les présentera
en détail.

65 COMEX a pensé qu'étant donné que les modifications sont si importantes, que même si le
projet a fait l'objet de consultations il y a quelques années, qu'il y avait des raisons de revenir pour
discuter de ces modifications qui sont très importantes.

70 Comment est-ce que ça va se dérouler aujourd'hui? Ce que nous avons prévu c'était de
passer l'après-midi à nous assurer de bien comprendre le projet, vous donner du temps pour que
vous puissiez poser des questions pour nous assurer que nous comprenons tous bien, tout ce qui
nous sera présenté.

75 Aujourd'hui, ce n'est pas la fin des consultations. Au cours des 30 prochains jours, après ce
jour d'aujourd'hui, vous aurez encore l'occasion de nous fournir à nous, le COMEX, ou de nous
transmettre plutôt des questions supplémentaires ou nous faire part tout simplement de vos
réflexions, de vos pensées là-dessus.

80 Nous allons donc consacrer la première partie de cette audience d'aujourd'hui à essayer de
comprendre les modifications qui nous seront présentées. Nous avons l'intention de revenir ce
soir pour entendre vos opinions. Peut-être que ça ne sera pas nécessaire, on va voir comment ça

va se dérouler cet après-midi. Il est possible, étant donné que d'après ce qu'on nous a dit, il y a eu quelques réunions récemment au sein de la communauté à ce sujet, il est possible que l'après-midi nous suffise pour passer en revue tous les points à l'ordre du jour prévu pour aujourd'hui.

85 Alors, pour commencer, je vais demander à mes collègues de se présenter et nous allons terminer avec celui qui à mon extrême droite, qui va vous expliquer le mandat et la nature du COMEX.

M. ROBERT JOLY :

90 Je suis Robert Joly, membre du COMEX.

DANIEL BERROUARD :

95 Bon après-midi tout le monde. Je m'appelle Daniel Berrouard, j'ai été nommé par le gouvernement du Québec.

M. BRIAN CRAIK :

100 Brian Craik, je représente la Nation crie, le gouvernement de la Nation crie. Alors, ce qui sera développé dans la communauté crie, nous nous en occupons.

M. JOHN PAUL MURDOCH :

105 John Paul Murdoch est ici au nom du gouvernement de la Nation crie.

LA PRÉSIDENTE :

110 Merci beaucoup. Il m'a fallu du temps, en fait, pour entendre ce que vous avez dit à travers l'interprétation. Merci beaucoup, John Paul, pour ce qui est du mandat du COMEX.

Alors, étant donné que nous avons de l'interprétation en trois langues, il nous faut parler un peu plus lentement.

115 **M. JOHN PAUL MURDOCH :**

Je vais essayer d'expliquer quelles sont nos tâches aujourd'hui. Je ne sais pas si vous allez me comprendre, parce que Norman est toujours avec moi en général pour faire l'interprétation.

120 Alors, que nous sommes ici devant le COMEX, nous sommes ici au titre de la Convention
de la Baie-James et du Nord-du-Québec. On nous demande aussi d'examiner exactement ce
qu'ils veulent faire, peu importe s'il s'agit d'exploitation minière, ou de construire des barrages.
Nous avons reçu des lettres et c'est là que nous commençons à poser des questions. Il y a
125 beaucoup de gens qui travaillent avec nous, certains membres du gouvernement de la Nation crie
sont ici dans la salle et même vous, vous tous et vous toutes.

Ceux qui travaillent dans les bureaux sont là pour nous aider. Ils nous envoient des lettres
pour que nous puissions nous faire une tête au sein de la communauté. Et même s'ils essaient de
changer les choses, d'apporter des modifications par rapport au mandat qui leur avait été confié,
130 et s'il y a des changements, s'il y a des modifications à apporter au projet c'est à ce moment-là
qu'on nous demande si nous sommes prêts à accepter les changements qu'ils veulent apporter, si
ce sont des gros changements, des petits changements et pendant combien de temps ils vont
durer.

135 C'est la raison pour laquelle nous sommes ici aujourd'hui. Parce que par le passé,
BlackRock avait reçu l'entente de commencer le projet. Et, maintenant, ils nous demandent s'ils
pourraient apporter quelques changements à leur projet. Alors, le projet avait déjà été approuvé,
ils veulent y apporter des modifications.

140 Nous ne travaillons pas seulement sur le papier. On nous donne aussi l'autorité de choisir
ce qui est important pour nous. Alors, la raison pour laquelle nous sommes ici, c'est qu'il y a des
familles qui sont impactées par ce projet. Hier, nous étions à Chibougamau, et même si l'entente
initiale avait été approuvée et qu'ils pouvaient amorcer l'exploitation minière, maintenant il y a des
145 changements qu'ils veulent apporter à cette entente, à ce projet. Par conséquent, il est très
important de bien écouter en quoi consisteront ces changements et ces modifications.

Notre travail est de rédiger des rapports qu'on enverra au gouvernement du Québec qui
décidera en retour s'il est d'accord pour accepter ces changements ou pas. Ce n'est pas notre
choix, mais si on regarde ce qui s'est passé auparavant, il faut absolument que vous vous
150 exprimiez, parce que nous tenons à vos opinions.

Alors, si je regarde ce qui se passe aujourd'hui par rapport à ce qui s'est passé déjà, le
Québec ne prenait pas en compte nos opinions; mais là, nous voulons travailler ensemble de
façon unie pour en arriver à la meilleure décision quant au travail qui doit être réalisé. Et pour
155 ceux qui viendront dans la communauté, il faut voir ce qui se passe. Mais si on pense aux
principes directeurs de la Convention de la Baie-James, ils nous disent ce qui est important dans
cette convention. Et la première chose qui nous interpelle, qui nous intéresse, c'est la pratique de
notre mode de vie traditionnel, la chasse. C'est très important d'avoir ça à l'esprit, et comment le

160 projet va affecter nos communautés, va affecter les terres, les territoires autour de nous. Parce qu'il faut protéger nos communautés autochtones.

165 Il faut voir quels sont les emplois qui leur sont offerts parce qu'ils pourront faire de l'argent. Pensons aussi aux animaux, à la faune, aux territoires. Quel est l'environnement qui est nécessaire aux animaux pour qu'ils puissent survivre. Si on regarde tout cela, alors, il y a les territoires de catégorie 2 qui sont importants.

170 Autre chose très importante pour laquelle nous sommes rassemblés ici aujourd'hui, c'est pour voir comment les peuples autochtones peuvent être impliqués dans ce projet. Et si on pense aux francophones, ils connaissent leurs tâches. Et nous aussi, il faut voir en fait quelles sont les lois.

175 Pour ce qui est de BlackRock et des gens en fait qui voudraient y travailler, parmi nous il faut voir quelles sont leurs connaissances, quelles sont leurs compétences. Alors, c'est de cela qu'il s'agit aujourd'hui; voir ce qui se passera pendant l'exploitation minière, c'est la raison pour laquelle nous sommes ici aujourd'hui pour vous expliquer ce que nous faisons.

180 Et après la réunion d'aujourd'hui, la porte ne sera pas fermée. Nous avons encore 30 jours pour exprimer nos opinions, pour exprimer nos idées, pour dire s'ils veulent travailler avec les gens du projet. Nous avons 30 jours pour faire parvenir nos questions. Et la première chose dont on va parler, c'est qu'ils vont demander à BlackRock ce qu'ils nous présentent comme modifications. Ce qu'ils veulent changer lorsqu'ils commenceront la construction des installations.

185 Et après la présentation, à ce moment-là vous aurez le droit de poser des questions au promoteur. Si vous voulez raconter une histoire, si vous voulez vous exprimer, c'est le temps de le faire, peu importe ce que vous voulez dire.

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

190 Vous pouvez prendre des notes si vous le désirez, mais sachez que tout ce qui sera dit aujourd'hui est enregistré et l'enregistrement sera transcrit. En fait, il y aura une transcription écrite et cette transcription sera disponible sur notre site Web.

195 Nous allons aussi prendre des photos. Si jamais vous ne voulez pas qu'on vous photographie, eh bien, levez la main. Très bien. Alors, vous êtes tous des gens très bien et très beaux et ça serait bien d'avoir des photos de vous.

200 À moins que quelqu'un ait quelque chose à ajouter, quelque chose qu'on aurait raté, oublié... ça va? Pour ce qui est du processus, tout le monde le comprend bien?

Alors, commençons avec la présentation de BlackRock et les modifications qu'ils entendent apporter à leur projet.

205 J'aimerais vous rappeler – je m'excuse, il y a une question? Chef Bosum?

CHEF BOSUM :

Bon après-midi.

210

LA PRÉSIDENTE :

215 Je m'excuse, je m'excuse, s'il vous plaît, Chef. Alors, oui, de façon générale, ce sont les chefs qui doivent faire les remarques d'ouverture. Je m'excuse, je dois avoir rougi, là. Je m'excuse, je m'excuse de ne pas avoir reconnu votre présence.

CHEF BOSUM :

220 Nous sommes ici et nous devons remercier COMEX de s'être présenté ici et qu'ils nous ont permis, en fait, de poser des questions si nous en avons, et quoi que ce soit que nous allons discuter aujourd'hui, nous pourrions réagir; nous pourrions réagir aux modifications que BlackRock entend apporter à son projet.

225 Alors que nous sommes rassemblés dans cette salle, je vous encourage, Mesdames et Messieurs, à vous exprimer, à poser des questions, à dire ce que vous avez à dire.

Alors, j'aimerais souhaiter la bienvenue à BlackRock aussi.

LA PRÉSIDENTE :

230

Chef Bosum, merci beaucoup. Vous êtes à ma page 1 tout de suite après la première page. Vous étiez ma priorité, mais j'ai complètement oublié. Mon Dieu! Je suis trop émue d'être ici avec tout le monde.

235 Alors, maintenant, le temps est venu d'entendre la présentation de BlackRock.

PRÉSENTATION DU PROMOTEUR

240

M. YVES DESROSIERS :

Bienvenue tout le monde. C'est un plaisir pour les représentants de BlackRock d'être ici aujourd'hui pour vous dire où nous en sommes en tant que compagnie.

245

Pour commencer, j'aimerais présenter l'équipe qui m'accompagne. Richard St-Jean, gérant général du site; Jacqueline Leroux, vice-présidente environnement; Alexandre Meterissian, affaires gouvernementales; Carl Savard, vice-président, ressources humaines; Pierre Cossette, affaires corporatives, et nous avons la chance aujourd'hui d'avoir avec nous un étudiant qui est en train de terminer ses études ou son stage avec nous, Jonathan. Dans la deuxième rangée, il y a Patrice Beaudry qui est le vice-président du projet.

250

Nous sommes tous ici aujourd'hui pour vous dire où nous en sommes en tant que compagnie.

255

Comme vous le savez, c'est très facile de parler du passé dans cette présentation. Je ferai quelques commentaires aussi en ce qui a trait à l'avenir. Je vais vous parler du marché, notamment, et ce que nous allons vous montrer aujourd'hui, ce sont les meilleures connaissances dont nous disposons aujourd'hui. Peut-être qu'il y aura des changements dans un avenir rapproché, mais nous ne le savons pas.

260

Qui sommes-nous? Tout d'abord, BlackRock Metals est une société privée canadienne qui a été fondée en 2008. BlackRock Metals a un gisement de classe mondiale du type VTM – vanadium, titane, magnétite – situé à Chibougamau. Dans ce projet, nous avons l'intention aussi de construire une usine de deuxième transformation qui sera basée à Saguenay.

265

Derrière BlackRock Metals, il y a un groupe solide d'investisseurs qui nous soutiennent en finançant ce projet. Tout d'abord, je vais vous présenter les deux premiers : Orion Mining et Investissement Québec. Outre cela, nous avons environ 150 investisseurs du Québec et plusieurs autres du monde entier. Nous avons aussi la Nation crie, Administration régionale de la Baie-James et pour compléter le groupe, la Société régionale de la Baie-James ou Société de développement plutôt de la Baie-James.

270

En quoi consiste le projet d'aujourd'hui? Tout d'abord, nous aurons une mine à ciel ouvert et un concentrateur qui sera construit ici dans la région de Chibougamau. À partir de cela, nous allons produire du VTM, donc d'un concentré de vanadium, titane et magnétite, que nous allons envoyer à notre usine de deuxième transformation au Saguenay.

275

280 Alors, nous aurons trois différents produits qui viendront en fait de cette usine. Nous aurons de la fonte brute, du ferrovanadium et de la scorie de titane qui sont produits par cette usine. Donc, nous avons, dans notre gamme de produits, trois différents produits.

285 Où est-ce que c'est situé? La mine est située à environ 27-28 km au sud-est de la ville de Chibougamau. Et sur cette carte, vous pouvez aussi voir la voie ferrée CN, un réseau ferroviaire que nous allons utiliser, et le réseau Roberval-Saguenay qui est la propriété de Rio Tinto.

290 Cette diapo est intéressante, c'est ce dont aura l'air la mine dans 42 ans et demi. Tout d'abord, nous avons la mine à ciel ouvert proprement dite; à l'ouest de cette mine à ciel ouvert, à l'est pardon, pas à l'ouest, nous aurons une halde de stérile et à l'ouest, nous aurons le parc de résidus miniers, une usine de traitement des eaux et aussi un bassin de polissage.

Alors, le tout sera transporté donc au concasseur primaire. Ensuite, le matériel concassé sera envoyé à une usine et tout près de cette usine, vous pouvez voir le garage et les entrepôts et les autres installations connexes.

295 Voici de quoi aura l'air l'usine de deuxième transformation Saguenay. Ce n'est pas inclus dans cette présentation, mais c'est intéressant de vous la présenter.

300 Alors, ici, vous avez la localisation des autres projets de vanadium. Nous avons des producteurs de Russie et d'Ukraine, de Chine, de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie, de l'Afrique du Sud et du Brésil. Comme vous pouvez le voir ici, BlackRock Metals sera le seul producteur de vanadium en Amérique du Nord.

305 Maintenant, parlons de nos trois produits, de ce que notre usine de deuxième transformation va vendre. Tout d'abord, la fonte brute. La fonte brute c'est un produit d'acier semi-fini et celui de BlackRock Metals sera de haute pureté. Alors, c'est très important pour nous d'avoir un tel produit.

310 Et quel est l'usage de cette fonte brute? Essentiellement c'est pour recycler l'acier. Alors, c'est très important dans les raffineries d'acier. Un fait très important, c'est 80% des importations américaines proviennent du Brésil, de la Russie et de l'Ukraine. Alors, nous serons très bien situés, à Saguenay, pour acheminer notre fonte brute sur le marché américain.

315 Ensuite le ferrovanadium qu'on appelle vanadium. Le vanadium, c'est un additif que nous ajoutons à l'acier, que nous mélangeons avec l'acier pendant la phase de la fusion. Ce que ça fait, ça renforce considérablement l'acier avec lequel on le mélange. Alors, juste ajouter un kilogramme de vanadium dans une tonne d'acier double ou pourrait doubler la force de l'acier.

320 Alors, le fait d'avoir de l'acier plus fort, de l'acier renforcé, ça veut dire qu'on a besoin de moins d'acier. Et les exigences pour l'acier sont plus faibles que ce que nous devions utiliser par le passé. Nous l'avons vu dans les voitures, dans les ponts, dans les immeubles hauts. Et là, on aura besoin de moins d'acier pour la construction parce qu'il sera renforcé grâce au vanadium. Ça veut dire qu'on aura besoin de moins d'énergie, et qu'il y aura aussi moins d'émissions de gaz à effet de serre.

325 Pour ce qui est maintenant de la scorie de titane. Alors, nous aurons certainement des quantités importantes dans les gisements de BlackRock. Le titane, c'est utilisé essentiellement pour le pigment blanc. Le dioxyde de titane a la propriété d'être à la fois d'un blanc très pur et très opaque. C'est pour ça que nous l'utilisons. Nous ajoutons du dioxyde de titane à la peinture, les enduits, les plastiques, la céramique, les médicaments, dans la pâte dentifrice et aussi dans les crèmes dermatologiques, et l'alimentation.

330 Ce graphique est très intéressant. Nous avons du concentré de minerai, c'est ce que nous devions produire avec ou selon, en fait, le certificat d'autorisation. C'était la production de minerai seulement, de minerai de fer. Et ce que nous allons produire avec ce projet que je vous présente aujourd'hui c'est de la fonte brute à haute pureté. Qu'est-ce que ça signifie? Ça signifie que nous allons augmenter considérablement la valeur de notre produit par tonne. C'est très important. Outre cela, nous allons aussi récupérer du vanadium et du titane.

340 Alors, pour ces deux produits, nous n'avons aucune récupération avec le projet précédent. Par conséquent, nous allons augmenter ici, avec ces modifications, la valeur par tonne que nous obtiendrons du site minier.

345 Pourquoi sommes-nous ici aujourd'hui? Nous avons eu une très belle présentation au début de la réunion pour vous expliquer en quoi cela consiste. Tout d'abord, nous avons obtenu notre certificat d'autorisation globale en 2013. En 2017, nous avons demandé d'apporter certaines modifications à ce certificat d'autorisation globale. C'est la raison pour laquelle nous sommes ici aujourd'hui, pour vous expliquer en quoi consistent ces changements. Et ce que nous avons l'intention de faire c'est de commencer la construction au printemps 2019.

350 L'évolution du projet dans le temps. Tout d'abord, en 2011, nous avons d'abord fait la première étude de faisabilité pour le concentré de magnétite. Et un peu plus tard, pendant la même année, nous avons également réalisé une étude d'impact sur l'environnement. De ces deux études et beaucoup d'autres, en 2013 nous avons reçu le certificat d'autorisation environnementale pour cette mine. Donc, en 2013, à ce moment-là, nous avons eu l'autorisation à avoir une mine à ciel ouvert et un concentrateur à Chibougamau.

355

À ce moment-là, il était prévu d'envoyer 3 millions de tonnes de concentré de minerai de fer sur le marché chinois.

360 En 2014, l'entreprise a décidé de se repositionner et de repositionner le projet. Donc, cette année l'entreprise s'est penchée sur diverses options et a décidé d'en garder deux pour le projet futur afin qu'il soit plus économique.

365 Tout d'abord, il y aura l'ajout au projet d'une usine de deuxième transformation. Et ce qui était prévu, c'était également l'élargissement de la gamme de produits. Avant, il n'y avait qu'un concentré de minerai de fer. Maintenant, il y a également, en plus du vanadium et du titane, la fonte brute, ce qui fait en sorte que le projet est maintenant viable d'un point de vue économique. Et c'est la raison pour laquelle nous sommes ici aujourd'hui, pour expliquer ces changements majeurs que nous voulons faire et pour lesquels nous avons besoin d'une autorisation.

370 Nous allons d'abord avoir une réduction du tonnage annuel du concentré et nous allons ajouter l'option de transport par camion jusqu'à la scierie Gagnon. Nous allons éliminer le camp de construction dont nous n'avons plus besoin, et la durée de vie du projet est prolongée à 42 ans. Pour ce qui est de cette période, nous allons améliorer la gestion des eaux et la gestion des résidus. Alors, ce sont des changements que je vais vous expliquer plus en détail dans quelques minutes, un à la fois.

375 Tout d'abord, le premier : la réduction du tonnage annuel de concentré. Le projet autorisé par le passé visait une production de 3 millions de tonnes par année de concentré, sans transformation par Métaux BlackRock. Aujourd'hui, le projet proposé vise la production de 830 000 tonnes de concentré à être transformé ici au Québec par Métaux BlackRock.

385 Deuxième élément : bien que l'option du chemin de fer, du transport par chemin de fer au Saguenay reste, nous devons ajouter l'option aussi du transport par camion jusqu'à la scierie Gagnon. Tout d'abord, j'aimerais expliquer que notre option privilégiée, et de loin, est de construire un tronçon de voie ferrée entre la mine et le réseau du CN à temps. Alors, c'est de loin l'option que nous privilégions, mais ce tronçon de voie ferrée malheureusement n'est pas finalisé. Et nous avons à l'interne un groupe qui vise à financer et à trouver du financement externe. Alors, si nous ne trouvons pas le financement et si ce n'est pas construit à temps, nous allons devoir transporter le concentré par camion jusqu'à la scierie Gagnon.

390 L'élimination du camp de construction. Comme je l'ai dit, ça ne sera plus 3 millions de tonnes, mais 830 000 tonnes. Donc, nous allons avoir besoin de moins de personnel pour construire ces installations. Ayant besoin de moins de personnes, nous n'avons pas besoin de bâtir un camp de construction. Ce que nous allons faire, c'est que nous allons loger ces

personnes dans les communautés avoisinantes, à savoir Chibougamau, Chapais et ici à Oujé-Bougoumou.

400 Pour ce qui est de la durée de vie du projet, le certificat d'autorisation prévoyait une période d'exploitation de 13 ans par le passé. Le projet, tel qu'il est proposé aujourd'hui, prolonge la durée de vie à 42 ans, ce qui créera des emplois sur une plus longue période.

405 La gestion d'eau. À la suite de l'autorisation fédérale de 2014, nous avons décidé de ne plus utiliser lac Denis comme réservoir d'eau de procédé. Entretemps, nous avons amélioré notre système de gestion des eaux de procédé. Donc maintenant, 100% de l'eau de procédé sera recyclée, ce qui réduira la consommation d'eau de plus de 90%. Alors, les 10% restant sont pour les douches, les salles de bain et quelques éléments minimales au niveau de l'usine.

410 Pour ce qui est de la gestion des résidus. Le projet autorisé visait à avoir deux bassins, un pour les résidus grossiers et un autre pour les résidus fins, séparément. Maintenant, les matériaux seront mélangés et seront déposés dans le même bassin de résidus, ce qui va également améliorer la gestion et faire en sorte que la réalisation de la gestion soit plus facile.

415 Un autre élément important de notre présentation c'est de parler des communautés affectées et de tenir en compte toutes les préoccupations afin d'avoir une bonne vision et de bien comprendre aussi les préoccupations des communautés. Nous avons eu de nombreuses rencontres aussi avec les populations et les parties prenantes. Nous avons commencé par les élus de Chibougamau et de Chapais, et nous avons rencontré aussi les citoyens de Chibougamau et de Chapais. Nous avons rencontré le Conseil de bande d'Oujé-Bougoumou et nous avons également eu des rencontres avec la communauté d'Oujé-Bougoumou. Nous avons rencontré les familles impactées et le Comité régional.

425 Nous avons des réunions et des discussions aussi avec les représentants de COMEX. Nous avons rencontré des gens de la Société du Plan Nord et nous avons rencontré également la Chambre de commerce et communauté d'affaires de la région afin de mieux comprendre leurs préoccupations et les préoccupations des citoyens et de la population.

430 Suite à ces rencontres, des préoccupations ont été exprimées et nous les avons réparties en cinq catégories. Tout d'abord, il y a les préoccupations de nature environnementale; deuxièmement, concernant le transport du concentré; ensuite emploi et formation; nous avons parlé d'hébergement et le dernier point est le développement économique. Et donc je vais vous entretenir au cours des prochaines minutes de ces cinq points.

435 Tout d'abord, les préoccupations environnementales. Nous avons décidé d'intégrer autant que possible les préoccupations environnementales de la population dans notre projet. Nous

allons réduire l'empreinte. Nous allons améliorer la gestion et le recyclage de l'eau et nous avons également décidé d'introduire un programme de réhabilitation progressive afin de pouvoir réhabiliter cette région pendant les opérations plutôt que d'attendre à la fin des opérations. Donc, d'avoir une approche progressive.

440

Nous avons également prévu des plans de compensation pour la perte d'habitat du poisson, des zones humides et des habitats fauniques.

445

Nous allons également procéder à une surveillance régulière de l'eau, du sol et de l'air et cette surveillance sera faite en partenariat avec les communautés. Nous voulons également avoir un suivi social, en partenariat avec les organisations locales. Et deux faits importants à savoir c'est qu'il n'y aura pas de drainage d'acide, en fait. Il n'y aura pas de génération d'acide et aucune espèce en danger ne sera menacée par les opérations minières sur nos sites.

450

Le transport du concentré. Alors, je pense que tout le monde en a entendu parler. Notre première option était d'utiliser aussi le transport par chemin de fer, le réseau entre Chibougamau et Saguenay pour transporter le concentré. En fait, c'était ce qui avait été décidé par l'entreprise et les contrats ont déjà été signés.

455

Il y a donc encore le tronçon entre la mine et le réseau du CN qui est encore en question. Notre option privilégiée est de pouvoir financer la construction de ce tronçon pour les 26 km qui séparent la mine et le réseau du CN. Si nous ne pouvons pas le financer et le compléter à temps, nous allons devoir transporter le concentré de la mine à la scierie Gagnon par camion. C'est donc également une distance de 25 km dont on parle.

460

Alors, voilà, pour expliquer un petit peu davantage, voilà le réseau du CN. La mine se trouve ici et nous voulons donc construire le tronçon de la mine allant au système au réseau du CN. Et si ce n'est pas possible, nous allons devoir transporter le concentré par camion à la scierie Gagnon.

465

Emploi et formation. L'entreprise veut s'assurer que des programmes de formation soient en place pour favoriser le développement de la main-d'oeuvre et l'emploi local. Pour ce faire, nous avons entamé des discussions avec la Commission scolaire crie, la Commission scolaire de la Baie-James, le Cree Human Resources Development, le Centre d'études collégiales à Chibougamau, Services Québec et Minopro Cree.

470

Ce matin, nous avons eu une rencontre qui s'est très bien passée, pour pouvoir parler de la formation ici à Chibougamau. Il y avait dix représentants qui ont participé à la réunion, cinq venant de la Nation crie et cinq de l'entreprise, et j'ai entendu que la réunion s'est très bien déroulée et dans un avenir proche, les discussions vont se poursuivre.

475

Demain, nous avons une rencontre à Chibougamau avec le Centre de formation professionnelle. Donc, le même genre de réunion où nous voulons expliquer la base que nous avons déjà expliquée ici. Quels sont nos besoins en formation et comment nous envisageons mettre en oeuvre la formation ici dans la région.

480

Hébergement. Nous avons un comité qui travaille déjà sur la question. Tout d'abord, nous allons séparer cela en deux phases. Il y a la période de construction, nous avons une liste approximative de 200 chambres potentielles pour héberger le personnel de construction.

485

Pour la phase d'opération, c'est une question différente. Nous sommes en train de développer une stratégie avec la région pour assurer qu'il y ait la disponibilité d'hébergement à temps pour nos employés et les familles, mais nous n'en sommes qu'au niveau du développement des stratégies à ce stade-ci.

490

Développement économique. Tout d'abord, nous allons dépenser 300 millions de dollars pour construire le site minier et les installations. Ensuite, nous aurons un budget d'opération annuel de 75 millions de dollars par année. Nous allons avoir besoin d'environ 250 employés pendant la phase de construction et ensuite nous envisageons créer environ 200 emplois pour une durée de 42 ans.

495

Nous avons deux accords qui incluent le développement économique de la région. Le premier accord est le ERA que nous avons signé avec la Nation crie, l'accord qui s'intitule « Accord Ballyhusky », et il y a eu un comité de mis en oeuvre qui a déjà débuté ses travaux, juste pour s'assurer que ce qui a fait l'objet des décisions et ce qui fait l'objet de l'entente sera en place.

500

Nous avons également des accords de collaboration également avec Chibougamau et Chapais.

505

À plusieurs reprises, on nous a posé la question : quelles pourraient être les opportunités d'affaires lors de la phase de construction? En fait, il y a beaucoup d'opportunités. Par exemple, il y a la coupe de bois, il y a l'enlèvement aussi du mort terrain, il y a les services de sécurité qui doivent être assurés, il y a l'hébergement, il y a bien sûr aussi des besoins en matière de construction. Donc, il y a beaucoup d'opportunités qui s'offrent à la région.

510

Voici pour vous montrer un peu quels sont les plans à ce stade-ci. Tout d'abord, nous voulons commencer la construction autour du mois de mai, mois d'avril l'année prochaine. Nous allons également avoir un pic d'employés sur place à l'hiver et au printemps 2020. C'est la période où nous allons avoir sans doute besoin de 250 personnes qui travailleront sur le site, et ça, c'est au-delà des emplois sur le site, en fait. Ces emplois-là ne concernent que la construction.

515

Voici les cinq principes que nous mettons en place au sein de la compagnie, qui vont être l'assurance pour nous, ainsi que pour vous, que nous allons tenir nos engagements.

520 Tout d'abord, nous allons établir un partenariat de plus de 40 ans avec les communautés d'Eeyou Istchee et de la Baie-James. En fait, c'est très important, c'est le point de départ de ce partenariat.

525 Ensuite, nous voulons tenir compte des préoccupations des communautés et nous concentrer là-dessus et travailler ensemble pour trouver des solutions dans le cas où il devait y avoir des problèmes. Nous voulons collaborer avec les communautés pour maximiser les retombées économiques locales et régionales, et nous voulons établir des horaires de travail qui vont être favorables aux familles de la région qui vont s'installer dans la famille, plutôt que d'avoir le fly in/fly out que nous avons ailleurs. Et nous entendons respecter nos ententes avec les communautés.

530 Voilà les trois comités qui sont déjà en place et qui travaillent à s'assurer de maximiser les avantages pour la région.

535 Alors, d'abord, le comité de suivi que nous avons avec les citoyens; le deuxième est le comité de liaison avec Chibougamau, Chapais et ARBJ; et le dernier sur la liste est le comité de mise en oeuvre de l'entente de Ballyhusky, qui a déjà débuté ses travaux.

540 J'espère que cette présentation a été informative et que vous avez appris à mieux connaître le projet et surtout le stade où nous sommes actuellement.

Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

545 Alors, nous allons garder cette diapositive. Nous allons vous donner cinq minutes pour vous donner le temps de formuler vos questions, pour clarifier peut-être certains aspects de cette présentation, et si vous voulez avoir plus d'éclaircissement ou d'explication, alors nous allons juste vous donner une petite pause de cinq minutes pour penser à vos questions.

550

SUSPENSION DE QUELQUES MINUTES

555

**REPRISE DE LA SÉANCE
PÉRIODE DE QUESTIONS**

LA PRÉSIDENTE :

560

Je suis à peu près certaine que vous avez des questions. Pendant que vous y pensez, pour que vous le sachiez, le COMEX a beaucoup de questions. En fait, nous avons déjà fait parvenir deux séries de questions au promoteur. Il y a quelqu'un qui les a vues sur notre site Web, je vois que quelqu'un acquiesce.

565

Nous avons envoyé au promoteur quelques 200 questions et il y a des questions qui n'ont pas encore trouvé réponses. Et probablement, non pas probablement, mais certainement qu'après cette audience, nous aurons d'autres questions. Certaines qui se feront sur des documents récents d'informations que le promoteur nous a donnés et, bien sûr, vos questions feront partie de cette deuxième série de questions.

570

C'est pourquoi c'est important pour vous de vous exprimer. Ne soyez pas timides. Alors, nous avons parcouru une très longue distance, trois heures d'avion pour venir vous entendre. Alors, vous avez la parole.

575

M. PAUL SHECAPIO

580

M. PAUL SHECAPIO

Paul Shecapio de Chibougamau. Alors, je représente la communauté. Je suis très content qu'en fait on nous permette de poser des questions lors de ces audiences.

585

Ma première question porte sur l'environnement et la façon dont le concentré sera transporté. Je sais que vous avez parlé de transport par camion et ensuite par le rail. Mais nous on pense toujours à l'air, au territoire et aux eaux, aux éléments. Bon, d'après l'information que je lis, de façon générale lorsque je lis les études qui sont faites à cet égard, donc la qualité de l'air, de la terre, et cetera, alors, est-ce que les conteneurs seront bien couverts? En fait, très souvent les particules, malheureusement, contaminent les rivières et les lacs et l'air.

590

Il y a la question des nominations. J'ai vu beaucoup de changements au fil des ans lorsque je travaillais à la construction. Et de nos jours, on voit beaucoup plus de machinerie. Et ce que j'aimerais souligner à cet égard, c'est que lorsqu'on regarde le nombre de personnes qui travaillaient à l'époque et maintenant, combien de gens sont embauchés seulement pour opérer

595

les machines, je peux vous dire que de 15 à 20 personnes travaillent lorsqu'il y a du slashing. Et ensuite, on voit une ou deux machines seulement. Et ça, malheureusement, ça réduit beaucoup le nombre d'emplois que pourraient occuper les Cris.

600 Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

605 Merci beaucoup, Monsieur Shecapio. Je vais demander au promoteur de BlackRock s'il pourrait nous donner des détails concernant la dispersion de la poussière ou des particules de ce concentré. Comment est-ce que vous allez atténuer ou contrôler la qualité de l'air lorsque vous allez transporter le concentré par camion jusqu'au train?

M. YVES DESROSIERS :

610 Tout d'abord, le concentré sera chargé d'un hangar couvert pour réduire considérablement les émissions de poussière dans l'air. Après ça, nous allons utiliser, je l'espère, nous allons bien sûr utiliser, en fait, des wagons de train qui seront bien couverts jusqu'à la scierie. On ne s'attend pas, par exemple, à utiliser les camions pour transporter le concentré de la mine à la scierie Gagnon, mais si ça devait être le cas, nous nous assurerons, en fait, de couvrir les camions avec des bâches. Je crois que ceci répond à la première question.

615 Deuxième question. Pour ce qui est de la deuxième question, nous parlons plus en fait d'emplois pour le long terme. Ce matin, nous avons eu une réunion très intéressante ici à Chibougamau pour parler de la formation de nos employés éventuels en phase avec nos besoins.

620 Par exemple, au lieu d'avoir 20 personnes ou plus, bon, quelques fois il y a une machine qui fonctionne avec un opérateur, peut-être deux, mais pour le long terme, ce que nous voulons faire c'est de former les gens de la Nation crie pour ensuite les embaucher pour une période en fait de 42 ans. C'est ce qu'on prévoit pour l'instant pour la durée du projet. C'est ce que nous voulons faire, et nous allons les former pour ce faire.

625 C'est pourquoi avant nous avons eu des discussions, mais ce matin nous avons eu une véritable réunion en personne pour voir comment ces cours de formation pourraient être donnés et pourraient concorder bien sûr avec nos besoins.

630 **LA PRÉSIDENTE :**

635 Est-ce que ceci répond à votre question?

M. PAUL SHECAPIO :

Oui, pour le long terme. Ce qui m'inquiète ce sont les machines qui seront utilisées. On veut que l'argent revienne ici, soit réinvesti dans notre région.

640

LA PRÉSIDENTE :

Merci.

645

M. ARTHUR BOSUM

M. ARTHUR BOSUM

650

Bonjour, Arthur Bosum.

LA PRÉSIDENTE :

655

Merci et bienvenue.

M. ARTHUR BOSUM :

660

Bon, pour les routes. On a parlé de l'air, moi, je sais, j'ai déjà travaillé dans une mine, je sais qu'il y a beaucoup de poussière qui s'échappe d'un site. Est-ce que les routes seront pavées? En fait, ce sont des routes de gravier.

665

L'autre question porte sur l'emploi. J'ai déjà travaillé dans une mine et j'ai vu qu'il y avait des emplois pour les Cris. Lorsque les Cris étaient congédiés, ils étaient remplacés par des non-autochtones. Et ça, ça s'est poursuivi longtemps. Et quelques années après avoir quitté, je me suis rendu sur le site, en fait il n'y avait que trois ou quatre pour cent des travailleurs qui étaient là. Ils avaient été remplacés par des non-autochtones.

670

Alors, j'ai de l'expérience en exploitation minière, parce que j'ai déjà travaillé dans une mine et je sais qu'il y a beaucoup de poussière qui s'échappe d'un site. Et c'est mauvais pour la santé. J'ai dû quitter justement pour des problèmes de santé. Il faut contrôler la poussière, bien sûr, parce que c'est très mauvais pour la santé.

675

Une autre question que j'aimerais poser, c'est lorsque les Cris, en fait, veulent faire partie de la population active – bon, les Cris que je connais qui ont été congédiés, ils n'avaient aucun

soutien pour qu'ils puissent revenir travailler à la mine. J'ai un neveu qui travaille à la mine à l'heure actuelle. Lui, on l'a congédié, mais en fait, il buvait beaucoup quand il travaillait. Et puis, il a cherché de l'aide et il est retourné à la mine après avoir obtenu de l'aide. Il a été réembauché. Maintenant, il travaille encore à la mine.

680

Des choses comme ça, il faut prévoir de l'aide pour nos employés, s'ils ont des problèmes. Il faut trouver des moyens, en fait, pour ces gens qui ont des problèmes au travail, surtout sur les sites ou les territoires cris. Surtout pour les travailleurs Cris qui travaillent dans les mines.

685

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup, Monsieur Bosum. La première question porte sur la poussière, la dispersion de la poussière, les routes. Quel genre de mesures d'atténuation avez-vous prévues pour les routes?

690

Monsieur Bosum a fait référence aussi à des emplois occupés par des autochtones. Je ne sais pas depuis combien de temps, mais en 2008, en fait, il y avait des règlements. Mais est-ce que maintenant on a prévu des nouvelles mesures qui s'assurent qu'on mesure la qualité de l'air comparée à il y a quelques années? Est-ce qu'il y a d'autres mesures que les mesures qui avaient été mises en oeuvre il y a quelques années?

695

M. YVES DESROSIERS :

En fait, pour ce qui est des émissions de la poussière, pour réduire les émissions de la poussière sur la route, ce que nous voulons utiliser c'est l'eau. Ce que j'ai vu au cours de mes 25 ans d'expérience dans l'industrie minière, en fait nous utilisons de l'eau lorsqu'il faut réduire les émissions de poussière.

700

Ça n'est pas la compagnie proprement dite qui décide. Ce sont les employés et les superviseurs eux-mêmes qui décident quand il faut mettre de l'eau sur la route. S'ils en ont besoin pendant 24 heures, parce que pendant le quart de soir ils en ont besoin, ça, j'ai déjà vécu cette expérience. C'est ce que j'ai retiré de mon expérience pour ce qui est de l'exploitation minière. Il y a eu beaucoup d'améliorations à cet égard au cours des 25 dernières années. Alors, ce sont les employés et les superviseurs maintenant qui s'occupent de mettre en place des mesures.

705

Lorsque j'ai commencé dans cette industrie, au début des années 90, en fait, c'était décidé par la gestion. Mais maintenant, ce sont les employés qui décident.

710

Pour ce qui est de l'emploi, il y a une question qui a été posée concernant les politiques en place pour ce qui est d'embaucher les membres de la population, mais aussi des mesures de

715

rétenion pour garder les gens des communautés. Il y a des mesures qui doivent être prises ici, qui appellent des solutions précises pour qu'on puisse retenir les gens, pour qu'on puisse retenir les autochtones.

720 Bon, revenons à l'exemple de monsieur Bosum. C'est la réalité, un problème d'alcoolisme, par exemple. Alors, est-ce qu'il y a des mesures, en fait, pour retenir les gens ou s'ils ont des problèmes, est-ce qu'on peut les soutenir, les aider pour qu'ils puissent ensuite être réembauchés?

725 Pour ce qui est des effectifs – en fait, il y a quelques minutes, j'ai parlé de la formation. Si nous parlons de formation et du fait qu'il faut investir dans la formation des membres de la communauté crie, c'est que l'on veut embaucher des gens de la Nation crie. Nous n'avons pas vraiment de chiffres fermes là-dessus. Nous n'avons pas de cible à atteindre, mais nous avons l'entente Ballyhusky, et dans cette entente il est stipulé que nous allons maximiser l'embauche
730 des Cris et nous allons essayer de retenir le plus de Cris possible dans nos effectifs à l'interne, au sein de la compagnie à ce stade-ci.

735 Nous sommes une compagnie très jeune. Nous aimerions aussi pouvoir accueillir de membres de la Nation crie. En fait, ça a toujours bien fonctionné d'avoir beaucoup de Cris au sein de la compagnie et nous voulons améliorer la situation. À l'époque, ce n'était pas parfait. Vous connaissez cette expérience, nous la connaissons aussi. Maintenant, nous allons travailler ensemble, main dans la main, pour embaucher le plus grand nombre de membres de la Nation crie dans notre compagnie.

740 **LA PRÉSIDENTE :**

Je pense qu'on peut parler de politique en ressources humaines au sein de la compagnie. Lorsqu'il y a des problèmes de drogue ou d'alcool, est-ce que vous avez du soutien pour les gens qui ont des problèmes mentaux aussi ou qui ont des problèmes d'abus de substances, et cetera,
745 avez-vous des politiques en fait pour aider les gens, que ce soit des Cris ou des non Cris? C'est une situation qui peut toucher tout le monde.

M. YVES DESROSIERS :

750 Même chose, nous n'avons pas vraiment de politique à cet égard. Comme j'ai déjà dit, notre compagnie est jeune et nous avons commencé à travailler à des politiques, mais pour l'instant, ces politiques ne sont pas prêtes à être partagées. Mais, bien sûr, nous allons nous en occuper, nous occuper de la façon dont on traite nos gens et de la façon dont on pourrait aider les gens qui pourraient éprouver des problèmes de temps en temps. Et en travaillant ensemble, il est certain
755 que nous allons trouver des solutions pour retenir les gens au sein de la compagnie.

LA PRÉSIDENTE :

Est-ce que ceci répond à votre question, Monsieur Bosum? Je pense que oui. Alors, chers collègues, n'hésitez pas si vous avez des choses à ajouter, allez-y. Brian?

760

M. BRIAN CRAIK :

L'une des choses qu'on a abordées, c'était une politique de la deuxième chance. Pour quelqu'un par exemple qui aurait des problèmes et qui a besoin d'aide pour être réembauché, pour le remettre en fait sur la bonne voie, pour qu'il puisse reprendre un mode de vie sain.

765

Pour ce qui est en fait des mines, bon, Goldcorp a mis de côté une aire ou un espace spécial pour que les gens puissent manger ensemble et les employés ont donc un endroit pour se détendre loin du travail. Ça, on pourrait peut-être en parler un peu.

770

Autre chose qui est important et qui a déjà été mis en place, c'est le fait de donner aux employés le choix de la durée de leur quart. Ils peuvent peut-être avoir une suite de quarts sur une période de deux semaines ou plus, et ensuite ils vont entrer chez eux pour une période plus longue. Là, on n'est pas tout à fait devant la même situation parce que c'est une mine qui est isolée.

775

Mais de toute façon, il y a peut-être des choses du point de vue culturel que vous pourriez en fait mettre en place pour vous aider à mieux exploiter votre mine. S'il y a des commentaires là-dessus, je pense que ce sont des choses qu'on pourrait proposer à des gens qui cherchent un travail, surtout lorsque vous allez commencer vos opérations.

780

M. SYDNEY COONISHISH

785

LA PRÉSIDENTE :

Merci Brian. D'autres précisions, questions en ce qui a trait à la présentation que vous venez d'entendre? Allez-y, Monsieur, le monsieur ici, là, et monsieur Danton.

790

M. SYDNEY COONISHISH :

Bon après-midi, je m'appelle Sydney Coonishish, je viens d'Oujé-Bougoumou. Je suis très content de voir que beaucoup de gens sont rassemblés ici et qu'ils sont venus pour écouter les modifications apportées au projet. Merci beaucoup à ceux qui ont présenté le projet.

795

800 La question que j'aimerais soulever c'est plutôt une précision. Il y a une diapositive où on parlait du fait qu'ils espéraient transporter le minerai par rail et si ça n'est pas le cas, le minerai sera transporté par camion. Mais est-ce que le plan est encore de le transporter, même si le tronçon de voie ferrée ne sera pas construit à temps? À l'avenir, est-ce que vous allez changer le mode de transport du minerai si le tronçon ne devait pas être construit?

M. YVES DESROSIERS :

805 Oui. Comme je l'ai dit dans ma présentation, de Chibougamau jusqu'à Saguenay, il y a pas de problème à cet égard. Nous allons transporter le concentré par train. Mais pour le petit tronçon, la petite distance entre la mine et le réseau CN, ce que nous voulons faire et l'option que nous privilégions de beaucoup, c'est d'avoir le tronçon en place à temps; que nous obtenions le financement pour ce faire et nous espérons que nous n'aurons pas besoin d'utiliser le camion. Mais cette option c'est une position de repli, si le tronçon de voie ferrée ne devait pas être
810 construit à temps. À ce moment-là, pendant un court laps de temps, nous allons procéder par camionnage, mais nous cherchons pour l'instant des moyens pour financer le tronçon de voie ferrée.

LA PRÉSIDENTE :

815 Pour aller plus loin là-dessus. Les critères qui vont déterminer si oui ou non le concentré sera transporté par train, en fait, c'est seulement les finances qui manquent?

M. YVES DESROSIERS :

820 Oui est la réponse. Le plan est là et nous savons exactement où le tronçon sera installé. Alors, nous sommes prêts, mais nous avons besoin du financement.

825

M. WALLY WAPACHEE

LA PRÉSIDENTE :

830 Y a-t-il d'autres questions, des précisions? Allez-y, bienvenue.

M. WALLY WAPACHEE :

835 Je m'appelle Wally Wapachee. Je suis agent de formation pour l'organisation et je travaille aussi avec les familles impactées.

840 Brian, le commentaire que vous avez fait en ce qui a trait aux quarts et à la durée de travail, je me disais, à quelle fréquence est-ce que nos gens dans toutes les communautés demandent à avoir des pauses traditionnelles, des pauses pour se livrer à leurs activités traditionnelles, que ce soit pour aller chasser les outardes ou d'autres activités. Bon, c'est important du point de vue de leurs horaires. Il faudrait permettre aux gens de poursuivre leur mode de vie traditionnel et de montrer aux jeunes qu'il faut de telles pauses pour la chasse.

845 Et aussi, si c'est permis dans notre communauté, nous avons en fait des périodes qui sont prévues pour ça. Les gens peuvent prendre un congé pour aller se perfectionner. Par là, j'entends que ce qu'ils peuvent faire c'est qu'après avoir travaillé pendant trois années consécutives avec l'organisation, s'ils veulent poursuivre, s'ils veulent par exemple avoir un travail un peu plus sophistiqué et un peu plus difficile, ils peuvent prendre un congé pour aller se former et suivre une formation plus avancée.

850 Est-ce que c'est une possibilité? Parce que trop souvent, j'ai vu que les membres des Premières Nations qui étaient journaliers, qui étaient chauffeurs de camion, des choses comme ça. J'aimerais que nos gens puissent avoir un cheminement de carrière et travailler dans d'autres domaines de l'industrie minière. Qu'ils puissent travailler par exemple comme chimistes. Alors, j'aime beaucoup cette idée. J'aimerais cette idée qu'on leur offre une telle formation. Pour revenir
855 à ce qu'a dit Brian, en fait, c'est pour mettre un peu la cerise sur le sundae de ce qu'il a dit.

860 Une autre chose qui m'intéresse beaucoup c'est la chose suivante. L'idée du développement, les notions qui sous-tendent le développement. Quelquefois, cette notion me trouble, parce que votre notion du développement et notre notion de développement, ce sont deux choses différentes, surtout pour ce qui est de votre perception de la vie. Par exemple, la qualité de vie; la qualité de vie, d'un point de vue non-autochtone, est tout à fait différente par rapport à notre perception.

865 Je sais que dans votre présentation, pas celle-ci, mais dans une autre présentation que vous nous avez faite, la qualité de vie pour un Cri est totalement différente de celle d'un non-autochtone. D'une certaine façon, il faudrait trouver un moyen de combiner ou d'intégrer les deux notions, parce que c'est long pour que les gens puissent s'ajuster à ce concept, qu'ils puissent en fait l'intégrer dans leur vie.

870 Lorsque j'étais au sommet d'une montagne avec mes frères, ici, on était là au sommet de la montagne et je me suis dit : quelle est la définition, d'une compagnie ou d'un travailleur, de la beauté lorsque vous êtes au sommet d'une montagne et que vous voyez ce paysage majestueux devant vous? C'est magnifique! Mon grand-père aurait dit : wow! Regarde tout ça. Je me demande d'où viennent ces lynx, ces renards. Alors, voilà un orignal ici, là, où je vais chasser

875 généralement. Mais la définition du développement d'une compagnie est tout à fait différente. Alors, la qualité de vie c'est différent pour les autochtones et les non-autochtones.

880 Et je me demande combien ce processus d'intégrer, d'assimiler ces valeurs va durer. Nous avons beaucoup changé ici, les gens de notre communauté. Il y a 30 ans, cette communauté n'existait pas. Et maintenant, nous avons une merveilleuse communauté. Et nous sommes encore en train de fonder des familles et ça a demandé beaucoup de temps pour y arriver. Et puis, on a encore des défis à relever.

885 Alors, je pense, enfin, ce qui me concerne, j'essaie de savoir quelle est votre définition de la qualité de vie. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

890 Merci beaucoup, Monsieur Wapachee. Alors, il nous a posé quatre questions. Est-ce que vous prévoyez intégrer des pauses pour que les travailleurs puissent se livrer à leurs activités traditionnelles?

895 On a parlé de formation, y a-t-il une politique de formation continue pour les travailleurs, de sorte qu'ils puissent être embauchés une fois, mais avec les années, qu'ils puissent en fait être promus au sein de la compagnie et occuper des emplois un petit peu plus difficiles? Est-ce que vous avez prévu de la formation continue?

900 Troisième question : est-ce qu'il y a des discussions concernant les valeurs culturelles pour qu'on puisse les intégrer dans les opérations ou dans la pratique ou la culture de la compagnie?

Et, quatrième, en fait, votre définition de la qualité de vie. J'aime beaucoup celle-là. Oui, j'ai bien compris vos quatre questions, c'est ça? Oui.

M. YVES DESROSIERS :

905 Oui. Je les ai bien entendues, vos questions, elles sont très intéressantes. Tout d'abord, vous avez parlé de périodes traditionnelles qui seraient accordées aux travailleurs pour la chasse ou d'autres activités traditionnelles.

910 Comme j'ai dit plus tôt, nos politiques ne sont pas encore rédigées, mais c'est ce genre de chose justement que nous allons inclure. Et avant d'en terminer avec ces politiques, nous aurons probablement des discussions avec les quelques membres de la Nation crie, pour être sûrs de bien se comprendre, à savoir, d'inclure ce qui est vraiment important pour vous, les membres de la Nation crie. Nous n'y sommes pas encore, mais c'est quelque chose que l'on prend en compte

915 lorsqu'il s'agira d'élaborer des politiques en matière de ressources humaines, parce que c'est de
ça qu'on parle à l'heure actuelle.

920 Deuxième question, pour ce qui est de congés qui pourraient être accordés pour qu'un
travailleur puisse avoir une formation supplémentaire. Lorsque la formation est en rapport avec
l'industrie minière, c'est facile. Il faut que ça soit incorporé dans les politiques de ressources
humaines d'abord, mais oui, on pourra prévoir une poursuite dans le développement des
travailleurs. Tout emploi, tout poste dans l'industrie minière est important, mais il est possible par
exemple qu'un chauffeur de camion veuille devenir un technicien ou un géologue pour travailler à
la mine.

925 Alors, nous aiderons les travailleurs à se perfectionner. C'est important pour une
compagnie. Et, à l'interne, nous aurons peut-être des cours de formation. Mais pour des emplois
précis, ça sera impossible de les fournir à l'interne, mais ça sera possible pour les travailleurs
d'aller à l'extérieur pour obtenir ce type de formation.

930 Et j'espère que cela nous aidera à retenir nos employés pour plus longtemps s'ils veulent
investir un an, deux ans, peut-être, pour se perfectionner, pour se former. Parce que si c'est ce
qu'ils veulent faire, c'est qu'ils sont intéressés effectivement à cheminer dans notre compagnie et
nous sommes intéressés à les garder aussi.

935 Pour ce qui est des valeurs culturelles – c'était la troisième question –, en fait, lorsque nous
avons rencontré les familles impactées il y a trois semaines ou à peu près, nous avons parlé de
cela et nous aurons vraiment besoin de votre aide pour faire en sorte que nous en tenions compte
dans notre compagnie.

940 On a commencé à aborder ces questions avec les gens qui sont déjà dans la compagnie,
parce que nous préparons notre avenir, mais ce genre de séance pourrait se produire non
seulement avec la Direction, mais avec tous les gens qui travaillent dans la compagnie. Parce que
les travailleurs vont travailler ensemble le soir, les weekends, et cetera. Donc, nous pourrions
945 envisager d'avoir de telles séances avec les 200 travailleurs que nous devrions avoir dans deux
ans ou à peu près.

950 Dernière question sur la qualité de la vie. Comme vous l'avez dit, la qualité de vie pour un
non-autochtone ou pour un Cri, oui, effectivement c'est deux choses différentes. La qualité de vie
c'est d'ailleurs différent pour chaque individu, non seulement pour chaque communauté, mais il y
a probablement des choses précises auxquelles vous pensez pour votre communauté.

Ce que je vois en fait chez les non-autochtones, pour ce qui est de la qualité de vie, bien
cette perception change. Il est plus important maintenant de privilégier la famille et les personnes

955 âgées, et ces notions sont probablement tout à fait différentes des vôtres pour ce qui est de la
qualité de vie. Je le comprends bien. Mais cela change aussi.

960 Nous allons travailler ensemble en tant que groupe, en tant qu'équipe pour voir ce qui est
important pour les gens et ce que nous pourrions combiner ou intégrer dans notre entreprise pour
inclure le plus d'éléments de votre qualité de vie, de ce que vous entendez par la qualité de vie
dans notre culture de la compagnie.

C'était une question assez délicate, je dois le dire.

965 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci. Avez-vous quelque chose à ajouter? Est-ce que ça répond à votre question,
Monsieur Wapachee? Pour le moment?

970 **M. WALLY WAPACHEE :**

Pour le moment.

975

M. NORMAN WAPACHEE

LA PRÉSIDENTE :

980 Monsieur Norman Wapachee, avez-vous des questions de clarification?

M. NORMAN WAPACHEE :

985 Merci de m'avoir présenté à nouveau. J'aimerais saisir l'opportunité de remercier le comité
COMEX de sa présence et BlackRock Metals. En fait, il y a plusieurs commentaires que j'aimerais
faire concernant aussi différents éléments qui ont été soulevés.

990 En fait, une des choses sur lesquelles nous nous sommes penchés et sur lesquelles nous
avons travaillé avec Catherine Lussier sur les différentes phases, c'est de faire une étude sur le
terrain. En fait, nous avons engagé Catherine Lussier, une anthropologue sociale, de documenter
tous les sites d'intérêt spéciaux, sur la ligne de trappage et surtout sur l'utilisation de la ligne de
trappage. Et l'objectif de ce document était d'être utilisé aussi lors de la phase de planification,
afin que BlackRock soit au courant de tous nos domaines sensibles que vous voyez, bon, où se
trouvent la fosse, les résidus, les chemins de fer et les routes d'accès.

995 Tous ces éléments-là touchent des zones qui sont particulièrement importantes pour les
familles. Et l'autre raison pour laquelle nous avons embauché Catherine Lussier, c'est parce que
nous voulions utiliser ce document pour sensibiliser BlackRock, et permettre aussi à BlackRock
1000 de comprendre aussi la valeur culturelle de ce terrain de piégeage et comment nous l'utilisons
aussi sur une base quotidienne. Comment Ballyhusky l'a utilisé au début des années 1900,
comment mon père l'a utilisé à partir des années 40 jusqu'à aujourd'hui. Et comment, nous, la
jeune génération, on l'utilise.

1005 Le plan proposé à l'origine par BlackRock, la durée du projet aurait été de 13 ans environ;
et de l'élargir ou de l'étendre à 42 pour les familles impactées serait vraiment un impact majeur.
Non seulement pour cette génération-ci, mais pour la deuxième, troisième, quatrième génération
à l'avenir. Parce que pour nous, il va y avoir cette perte de pouvoir aussi transmettre notre culture
à nos fils. Et c'est sur ce site que j'ai tué mon premier orignal et où mon père a tué son premier
1010 orignal, et cette montagne est très élevée. Une fois que ça va être fini, cette montagne va
disparaître.

1015 La longueur de la fosse est 2,8 km, 450 mètres de large et 450 mètres de profond. Et
j'aimerais que les participants ici notent l'ampleur de ce projet. On peut prendre 15 villages et de
les mettre dans la fosse, juste la fosse, sans prendre en compte les bassins de résidus ou de
l'empreinte totale. Alors, pour nous, il s'agit vraiment de quelque chose de majeur.

1020 Et nous parlons encore de possibilités d'accommoder BlackRock, mais nous voulons nous
assurer qu'ils tiennent compte aussi de façon adéquate de nos préoccupations pour assurer que
les familles puissent continuer à utiliser les terres pour le piégeage, pour la chasse et pour la
pêche, comme nos ancêtres l'ont fait. Pour ce qui est du travail...

1025 Alors, je vous encourage de consulter le document sur lequel nous avons travaillé, en fait la
carte crie. Il y a sur cette carte beaucoup d'information qui est très, très importante pour
BlackRock. Parce que j'ai l'impression, en fait je pense que c'est peut-être le Bureau régional, les
gens qui vivent à l'intérieur de la région qui ont communiqué avec nous depuis le début, peut-être
un petit peu plus sensibles à nos préoccupations et à l'impact potentiel que ce projet pourra avoir
sur les vies, la vie des familles.

1030 Et j'ai travaillé pour BlackRock et j'ai l'impression que c'est vraiment le bureau central qui se
trouve dans le sud qui doit vraiment comprendre, comprendre notre façon de vivre, nos habitudes
de vie. Il y a une opportunité, je pense, pour y arriver. Peut-être sous forme aussi d'un programme
de formation culturelle pour les employés non autochtones tout comme l'administration et le
bureau central. Donc ça, ça serait vraiment quelque chose qu'on pourrait envisager.

1035 Un autre élément, nous savons que si BlackRock obtient le feu vert pour aller de l'avant
avec le projet, la construction débutera au printemps. Pour moi, comme membre des familles
impactées, j'ai un camp et j'ai des activités là-bas. Et je vais parler aussi en mon rôle de directeur
des poursuites traditionnelles, c'est d'assurer que le promoteur consulte avec les familles
impactées de façon adéquate ainsi qu'avec la communauté, avant toute construction, avant tout
travail de construction.

1040 Nous allons devoir savoir quand vous allez commencer, à quel endroit la route d'accès, où
la mine va se situer, où l'usine va se situer et toutes les activités afin qu'on puisse se coordonner
et qu'on puisse s'assurer que nos activités... c'est-à-dire qu'on va pouvoir se coordonner. Et ça ne
sera pas une bonne idée si BlackRock ne consulte pas aussi par rapport à l'échéancier de la
1045 construction.

En fait, c'est tout le moment et je vais laisser aux autres l'opportunité de parler, mais je
reviendrai, merci. J'ai beaucoup de choses à dire.

1050 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, tournons cela maintenant en question étant donné que c'est la période de clarification
de notre journée ou de notre audience.

1055 Peut-être qu'on pourrait avoir davantage de détails sur les trois comités dont vous avez
parlé, le comité de liaison, le comité de citoyens et le comité de mise en oeuvre Ballyhusky. On
pourrait sans doute penser aussi que ce soit donc dans ces forums que ces questions soient
discutées. Donc, peut-être nous donner un meilleur aperçu de ces comités, de leur mandat.

1060 Et nous comprenons que le lien avec ces comités a été rétabli. Donc, quel échéancier est
prévu avant la construction du projet et quels sont les stades où on pourra tenir compte aussi des
différentes préoccupations qui ont été formulées.

1065 **M. YVES DESROSIERS :**

Alors, je peux vous expliquer ou vous dire davantage sur les comités qui sont en place. Tout
d'abord, le premier comité est, en fait, en lien aussi avec le ERA que nous avons signé, l'entente
Ballyhusky. Nous avons une discussion toutes les deux semaines, toutes les trois semaines par
téléphone, et ce matin nous avons mis sur pied un sous-comité découlant aussi du comité de
1070 mise en oeuvre de l'entente Ballyhusky. Nous allons continuer à travailler étroitement avec la
Nation crie.

1075

Et en fait trois sous-comités seront donc mis sur pied. Le premier étant un comité pour la formation et les deux autres sous-comités feront l'objet d'un appel téléphonique la semaine prochaine. Nous déciderons alors qui siègera sur les deux autres sous-comités.

1080

Alors, nous avons aussi le comité de liaison qui découle d'une entente que nous avons signée avec Chibougamau et Chapais, l'ARBJ et nous avons eu des discussions. Nous avons des réunions au mois d'octobre, au mois de novembre et la prochaine réunion est prévue pour le 21 janvier.

1085

Trois sous-comités ont déjà débuté leurs travaux suite à ces rencontres et la première réunion du sous-comité a eu lieu la semaine dernière. Donc, les sous-comités sont les mêmes que les sous-comités que nous avons pour l'entente Ballyhusky. D'abord, un sous-comité pour la formation et pour l'emploi, et le deuxième sera donc les sous-contrats qui pourront être organisés et le dernier concerne l'hébergement des employés. Alors, ce sont là les deux premiers comités.

1090

Le dernier, le comité de citoyens, est un comité qui ne fonctionne pas encore très bien à ce stade-ci. Nous devrions sous peu connaître les noms des citoyens qui seront les membres de ce comité. En fait, il y a eu des discussions par le passé, récemment la rencontre a été annulée et reportée. Donc, c'était une réunion qui visait à nommer les membres du sous-comité.

LA PRÉSIDENTE :

1095

Je ne sais pas, le comité... alors, vous parlez donc des différents sous... Chibougamau, Chapais et à Mistassini. Alors, vous n'allez pas avoir de sous-comité?

M. YVES DESROSIERS :

1100

En fait les citoyens d'Oujé-Bougoumou siègent déjà sur le comité de mise en oeuvre, mais je ne sais pas si vous pouvez répondre pourquoi ils ne sont pas impliqués dans les autres comités de citoyens.

M. RICHARD ST-JEAN :

1105

Non, non, ils le sont.

M. YVES DESROSIERS :

1110

En fait, je n'ai jamais vraiment participé.

M. RICHARD ST-JEAN :

1115 Il y a trois membres de chaque communauté.

LA PRÉSIDENTE :

1120 Et où discute-t-on des aspects culturels? Parce que, bon, vous avez mentionné la formation, l'emploi, les sous-contracteurs et l'hébergement, mais où discute-t-on des éléments culturels, avec l'accord de mise en oeuvre?

M. YVES DESROSIERS :

1125 Bien, en fait, il n'y a pas vraiment un volet culturel spécifique. C'est inclus dans les discussions plus générales. Et, bon, avec les familles impactées, nous avons maintenant une offre de monsieur Wapachee d'avoir aussi une session pour améliorer notre compréhension de la culture crie.

1130 Je vais demander à Pierre Cossette de continuer sur les aspects culturels qui sont inclus dans l'entente Ballyhusky.

M. PIERRE COSSETTE :

1135 Alors, peut-être juste pour compléter un petit peu ce qui a été dit. Il y a un chapitre dans l'entente Ballyhusky sur des questions relatives à la culture. En fait, nous avons aussi décidé d'échanger de l'information concernant les sites culturels, d'une signification culturelle particulière. En fait, tous les sites ont été identifiés sur cette carte dans le cours des travaux du comité de mise en oeuvre, le sujet sera dûment traité.

1140

LA PRÉSIDENTE :

Merci, Monsieur Cossette.

1145

Mme ANNA BOSUM

Mme ANNA BOSUM :

1150

J'aimerais parler un petit peu de l'histoire.

LA PRÉSIDENTE :

1155 Je sais qui vous êtes et je suis très heureuse de vous voir, mais peut-être pourriez-vous vous nommer pour le registre.

Mme ANNA BOSUM :

1160 Anna Bosum. Je suis membre de cette communauté et je représente aussi l'Association des trappeurs cris. En fait, j'aimerais revenir à l'histoire aussi, l'histoire qui nous a amenés ici. Je suis née en 1952, à Doré Lake en 1952, et mes parents sont encore là.

1165 Ma simple préoccupation c'est que très souvent je n'ai pas vraiment participé aux audiences du COMEX, aux présentations du COMEX, mais je suis ici aujourd'hui pour représenter la famille Koosees. Les Koosees sont également venus du même endroit de la zone de chasse de la famille Wapachee. Et n'oubliez pas les familles Koosees, parce qu'ils font partie de la grande famille. Mais je suis contente que mon chef soit ici pour m'entendre et que les membres du COMEX sont ici pour parler aussi donc des sites prévus.

1170 Je sais que c'est la famille Koosees qui avait ça comme terrain de chasse. Et ça fait longtemps que nous avons observé le développement des mines et j'étais sur le Conseil de bande en l'an 2000 et nous devions alors, à l'époque, aussi rapatrier la famille Koosees sur ce territoire, mais rien n'avait été fait. En fait, nous avons reçu le mandat de rapatrier la famille. Mais je voulais juste mentionner ce phénomène lorsque des projets sont en cours.

1175 Nous avons quelqu'un ici du nom de Bentley Francis, c'est le fils de Francis Koosees. Il y a aussi sa soeur. Les seuls qui restent ici sont encore les femmes de la famille Koosees, mais ils ont également un fils, Bentley. Lorsque vous avez ce genre d'initiative de formation, ne l'oubliez pas. C'est ce que j'aimerais vous demander.

1185 L'entente Ballyhusky je l'ai vue déjà, longtemps, parce que cela concernait également cette région. Donc, je voudrais juste vous rappeler que lorsque vous parlez de ces choses-là, n'oubliez pas d'inviter aussi les autres familles afin qu'elles puissent entendre ces informations et puissent apporter leur contribution. Je pense aussi que le fils est ici pour écouter. Et je vous demanderais aussi de vous adresser, donc, à ces familles, si vous avez d'autres éléments dont vous aimeriez discuter.

1190 Il y a aussi les aspects traditionnels, culturels et l'impact sur les chasseurs et les trappeurs, les pêcheurs. Il faut s'assurer, dans toutes ces entreprises, s'assurer d'essayer de limiter les

impacts. Il y a aussi les changements climatiques dont il faut tenir compte parce que nous aussi, nous en subissons les conséquences ici.

1195 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci Anna. Encore une fois, j'aimerais tourner ça en question de clarification étant donné que c'est ce que nous faisons en ce moment, et nous allons pouvoir bien sûr entendre les commentaires sur le projet de façon générale un peu plus tard.

1200

Alors, à cause de leur mandat, du rôle qu'ils jouent au sein de la communauté, il y a certaines personnes qui sont peut-être dans une position privilégiée aussi pour discuter avec le promoteur, c'est-à-dire avec vous. Mais j'ai compris que vous avez également embauché un agent de liaison. Quel est le rôle de cette personne? Est-ce que c'est cette personne qui est la liaison entre l'entreprise et la population? Et, bon, la question que madame Bosum a eue, est-ce que ça serait donc de passer à travers cet agent de liaison? Quel est le rôle de cette personne?

1205

M. YVES DESROSIERS :

Oui, vous avez raison. L'agent de liaison, monsieur James Wapachee qui est ici aujourd'hui, est donc la personne qui travaille avec nous pour nous aider à travailler avec la population crie. Il est ici trois jours/semaine dans la communauté et une journée par semaine avec nous au bureau. Donc, ce n'est pas parfait comme système, mais il est quand même, bon, trois jours dans la communauté. Et son rôle est de nous aider à comprendre et à bien communiquer aussi avec la population. Nous voulons nous assurer qu'il y ait quelqu'un qu'ils connaissent, à qui ils peuvent parler et rapporter leurs préoccupations. Et nous avons pris note aussi des commentaires de madame Bosum.

1210

1215

James est également impliqué dans les discussions que nous avons régulièrement par rapport au ERA.

1220

M. PAUL LINTON

1225

LA PRÉSIDENTE :

Alors, y a-t-il d'autres questions de clarification sur la présentation?

1230

M. PAUL LINTON :

1235 Alors, j'ai encore une question. Bon, alors, j'ai entendu souvent « on n'a pas de politique
pour ceci ou pas de politique pour cela », mais c'est une entreprise. Ils ont des politiques. Ils ont
des employés. Alors, « je n'ai pas de politique » ce n'est pas une réponse. Ce n'est pas de bonne
1240 foi. Il y a des employés, donc il doit déjà y exister des politiques. Et s'il y a des politiques pour des
employés actuels et si ce n'est pas suffisamment bon et strict pour les employés de la mine, alors,
la question est : Est-ce que c'est vraiment une entreprise avec laquelle nous voulons faire affaire?
Alors, voilà, c'était mon commentaire.

1245 La fosse de recyclage. Vous avez montré à quoi ça va ressembler dans 42 ans. Je dois dire
que je suis très déçu. En 42 ans, vous devriez être en mesure de faire déjà de la réhabilitation
pour ne pas avoir un grand trou.

1250 Et l'autre aspect, depuis que vous avez fait votre demande d'autorisation, le cannabis n'était
pas légal au Canada. Et quelles sont vos idées là-dessus et comment allez-vous... la marijuana
n'était pas légale. Vous avez des gens qui opèrent des véhicules lourds. Quelle va être leur limite
de consommation de marijuana avant qu'ils viennent sur le site? Parce que les effets sont
beaucoup plus longs que pour l'alcool, en fait.

1255 Et il y a l'utilisation de l'eau par jour. Dans aucune des documentations, n'ai-je vu un chiffre.
Le chiffre que je vois c'est 100 % de ce que nous avons va être recyclé, mais ça ne parle pas de
la quantité qui sera utilisée tous les jours. Et vous avez ajouté l'utilisation d'eau qui va causer
également des problèmes environnementaux, c'est pour le dépoussiérage sur les routes. Parce
que cette eau avec la poussière va aller dans les cours d'eau et va avoir un impact négatif aussi
sur l'habitat.

1260 Et l'autre, c'est une question de clarification. On vous a posé des questions par rapport au
transport en camion et vous avez contourné ces questions. De ce que j'ai cru comprendre la
question était donc la suivante : est-ce que le transport par camion ne sera utilisé que jusqu'à qu'il
y ait le tronçon de chemin de fer construit ou est-ce que vous avez l'intention de continuer à
transporter le minerai par camion après la construction du tronçon?

1265 **LA PRÉSIDENTE :**

1270 Alors, nous avons cinq questions. La première question concerne la réhabilitation. Est-ce
que vous pouvez peut-être nous donner plus de détails aussi sur les plans progressifs de
réhabilitation que vous avez?

M. YVES DESROSIERS :

1275 Alors, on va y aller un par un. Oui, nous allons avoir des mesures de réhabilitation
progressives de la région que nous n'utiliserons plus à l'avenir. Donc, lorsque nous serons prêts,
lorsqu'il y aura des zones de la mine qui ne seront plus utilisées, nous débuterons tout de suite
avec la réhabilitation. Ça sera donc progressif tout au long des années d'opération. C'est la façon
dont nous avons planifié les opérations. Nous allons donc débuter les travaux de réhabilitation
dès que nous pourrons sur le site.

1280

LA PRÉSIDENTE :

Deuxième question. Les politiques concernant les drogues et l'alcool. Avez-vous des
politiques pour contrôler ces choses-là?

1285

M. YVES DESROSIERS :

1290 Alors, j'ai entendu votre commentaire et, en fait, nous sommes une entreprise, nous
sommes en train de préparer les politiques des ressources humaines en tenant compte des
différents éléments. Alors, malheureusement, il est vrai que nos politiques ne sont pas encore
prêtes, mais ces politiques vont inclure l'alcool et les drogues, mais rien n'est disponible à ce jour.

1295

LA PRÉSIDENTE :

1295 Pour ce qui est des quantités d'eau, quelles sont les quantités d'eau que vous avez
l'intention d'utiliser, sachant que 90% seront recyclées et 10% seront réutilisées ou seront
perdues ou utilisées continuellement? Alors, quelles sont les quantités d'eau que vous allez
utiliser et d'où viendra cette eau?

1300

M. YVES DESROSIERS :

En fait, nous n'avons pas ces chiffres exacts. Les chiffres que nous avons sont des chiffres
qui proviennent de rapports et documents qui existent. Mais nous allons pouvoir certainement
trouver cette information d'ici les 20 prochaines minutes.

1305

LA PRÉSIDENTE :

1310 Alors, pour ce qui est de la poussière, nous avons entendu dire que vous allez utiliser l'eau
pour contrer, donc, le trop de poussière et que cette eau va couler dans l'environnement. Nous
parlons de deux aspects de poussière. Alors, il y a les matériaux dans le camion qu'on veut
empêcher de sortir du camion et la poussière qui est causée par le passage des camions.

M. YVES DESROSIERS :

1315 Alors, j'imagine que vous voulez avoir de la clarification pour ces deux aspects de gestion
de la poussière. Alors, nous allons recouvrir les wagons, les wagons seront couverts pour
empêcher les émissions de poussière.

1320 Pour ce qui est de la route, nous voulons utiliser de l'eau. Nous n'allons pas générer plus de
poussière, en fait, la poussière restera où elle est, sur la route... pour réduire et éviter des
émissions de poussière.

LA PRÉSIDENTE :

1325 Est-ce que j'ai oublié...

M. PAUL LINTON :

1330 Pas vraiment. Mais en fait, ce n'était pas seulement la poussière, c'était l'eau, l'eau que
vous mettez sur les routes. Il y aura des fines particules lorsque ça va couler dans
l'environnement. C'est là, la... vous allez laver vos routes et c'est ce qui va se rendre dans les
fossés, dans les ruisseaux et ça va causer davantage de sédimentation. Et ma question, en fait,
concernait les mesures que vous aviez prévues.

M. YVES DESROSIERS :

1335 En fait, toute l'eau, y compris l'eau des pluies, l'eau de contact sera collectée et traitée.
Alors, nous allons avoir des fossés pour collecter.

M. PAUL LINTON :

1340 Des 26 km de route d'accès?

M. YVES DESROSIERS :

1345 Non. Je parlais de la mine.

M. PAUL LINTON :

1350 Non, non, la mine elle-même, oui, vous êtes obligé, de par la loi, aucune question. Mais ma
question concernait la route.

LA PRÉSIDENTE :

Je vous demanderais de m'adresser personnellement la question.

1355

M. JOHN PAUL MURDOCH :

Monsieur Linton a posé une question qui a été laissée de côté, c'est-à-dire il voulait une précision au sujet du camionnage, la durée ou la période pendant laquelle on va utiliser le camionnage. Alors, même après la construction d'un tronçon, est-ce qu'on va continuer à transporter le concentré par camionnage? Alors, la durée donc de l'utilisation du camion pour le transport?

1360

M. YVES DESROSIERS :

Pour le camionnage, nous avons besoin d'utiliser ce mode de transport tant que nous n'aurons pas la fameuse ligne secondaire et pour l'instant nous n'avons pas de financement. On s'attend à ce que dès qu'on aura le tronçon de voie ferrée, il y aura... le transport se fera par camion. On espère qu'après la construction du tronçon, on n'aura plus besoin de transporter le concentré par camion. Mais nous n'avons pas de financement, je le répète, pour ce qui est de la construction de ce tronçon de voie ferrée. Alors, tout dépend de ça.

1365

1370

LA PRÉSIDENTE :

Peut-être que ça vaudrait la peine de préciser par où passeront les camions. Donc, des camions seront utilisés pour transporter le minerai, pour transporter le carburant à la mine. Pourriez-vous nous donner des détails quant aux deux scénarios? Le premier qui est tout camionnage, combien de passages et si on utilise le train, comme c'est prévu, alors, de combien de passages est-ce qu'on parle ici ? Alors, j'aimerais une comparaison entre les deux scénarios.

1375

1380

M. YVES DESROSIERS :

D'accord. Alors, si on a le tronçon de voie ferrée construit à temps, ça vaudra dire qu'il y aura trois passages de train par semaine pour transporter le concentré. Mais si on parle de camions, deux fois par jour, donc aux changements des quarts, il y aura des passages de camions.

1385

On voudrait organiser un système de bus pour transporter nos employés et pour réduire le nombre de passages de camions dans cette région. Mais pendant les opérations, nous aurons besoin de transporter du matériel pour toutes sortes d'usages, alors différentes pièces d'équipement. C'est difficile à dire à ce stade-ci.

1390

1395 Je pense qu'il y aura quelques passages de camion par jour pour transporter le matériel et les matériaux aussi pour justement le déroulement des opérations. Mais le fait d'utiliser des bus, ça va réduire le fait que les employés utilisent leur voiture entre les quarts. Si nous devons transporter le concentré par camion, ça veut dire un camion par heure sept jours par semaine. Ce sont les chiffres que nous avons à l'esprit pour l'instant.

LA PRÉSIDENTE :

1400 J'ai des chiffres ici, peut-être pourriez-vous les corroborer? C'est lors d'une communication récente que vous avez faite avec le COMEX. Vous avez dit que le transport par camion serait 25 camions qui transporteraient 100 tonnes par jour. Ça veut dire 50 passages par jour de camion, 24 heures par jour, sept jours par semaine. En plus, on a parlé de 12 passages pour transporter les employés, donc on multiplie par deux, aller-retour. Même chose, alors 12 multipliés par deux
1405 aussi pour les matériaux qui doivent être transportés à la mine.

Est-ce que ce sont les mêmes chiffres que vous avez vous-même?

M. YVES DESROSIERS :

1410 J'aimerais répondre à cette question. Mon collègue va répondre, donc. Je crois qu'il connaît les chiffres.

M. PATRICE BEAUDRY :

1415 Je suis Patrice Beaudry, v.-p. projet. Pour ce qui est de la construction du projet, je peux parler du transport par rail, et cetera. On parle de 2 400 tonnes par jour qui seront transportées. Alors, on a différents scénarios. Le camionnage, maintenant, on est prêt à utiliser 12 camions par jour. Comme Yves l'a dit, c'est pratiquement un camion ou un passage par heure, parce que ça
1420 sera un camion plein à l'aller et un camion vide au retour.

LA PRÉSIDENTE :

1425 J'aimerais rappeler à tout le monde que les questions qui sont soulevées aujourd'hui, nous avons des réponses à ces questions, nous avons des portions de réponses, mais j'aimerais vous rassurer et vous dire que toutes ces questions seront reprises pour que nous puissions offrir des réponses plus détaillées et plus complètes à ces questions. Alors, tout ceci sera consigné.

1430 Avez-vous d'autres questions ou avez-vous des précisions? Sinon nous allons prendre une pause et nous allons passer à la période d'opinions.

M. YVES DESROSIERS :

Je m'excuse, j'ai les chiffres pour la recirculation de l'eau si vous en avez besoin?

1435

LA PRÉSIDENTE :

Allez-y.

1440

M. YVES DESROSIERS :

On vient de me les remettre il y a quelques instants – merci beaucoup. Alors, l'usage de l'eau dans l'ensemble. L'eau recirculée serait 1 800 mètres cubes par heure. Ça veut dire que ça représente 90 % de l'eau dont nous aurions besoin. Et nous avons environ 175 mètres cubes d'eau douce dont nous aurons besoin pour les salles de bain, pour les douches et d'autres opérations plus précises à l'usine. Mais essentiellement, en fait, ces 175 mètres cubes, c'est pour usage par les travailleurs.

1445

1450

CHEF CURTIS BOSUM

LA PRÉSIDENTE :

Alors, une autre précision? Merci, Monsieur le Chef.

1455

CHEF CURTIS BOSUM :

Je suis Curtis Bosum, je suis le chef de la communauté crie. Alors, une autre question de précision.

1460

Le premier scénario, c'est la voie ferrée, le tronçon de voie ferrée. Alors, la certification d'autorisation précisait que ça se fondait, en fait, sur le tronçon existant, le tronçon qui existerait. Étant donné que vos calculs parlent de 830 000 tonnes, est-ce que ce volume va augmenter pour ce qui est du transport avec ce tronçon de voie ferrée ou est-ce que le tonnage se fonde sur la capacité de l'usine?

1465

M. YVES DESROSIERS :

En fait, ce sont les chiffres qu'on nous a fournis incluant les opérations de l'usine. Ça dépend de la taille de l'usine et de la fonderie qui seront construites. Ça pourrait augmenter un

1470

petit peu, mais nous n'avons pas beaucoup de marges de manoeuvre pour ce qui est d'une grosse augmentation avec l'usine que nous allons construire. Alors, nous avons travaillé avec plusieurs compagnies d'ingénierie et ce sont les chiffres auxquels ils sont arrivés.

1475

LA PRÉSIDENTE :

Comment déterminer la capacité des opérations? Comment est-ce qu'on a décidé de la capacité, en fait, de l'usine au Saguenay?

1480

M. RICHARD ST-JEAN :

Je vais répondre à cette question.

1485

M. YVES DESROSIERS :

Allez-y.

1490

M. RICHARD ST-JEAN:

Il y a eu beaucoup d'analyses qui ont été réalisées. Si vous vous souvenez bien, en 2013 nous parlions de 3 millions de tonnes par année de concentré et nous avons commencé à envisager de produire un produit à base de résidus miniers. Ça s'appelait de l'ilménite.

1495

À ce moment-là, nous transportions 3 millions de tonnes. Ça, c'est le permis que nous avons et nous avons une latitude pour transporter 750 000 tonnes de plus. À ce moment-là, nous envisagions utiliser le rail seulement de Chibougamau à Saguenay. Alors, il a fallu réviser notre plan d'affaires, bien sûr, à cause du marché, à cause du prix des métaux qui chutait. Alors, ce que nous avons fait au cours de la dernière année, c'est que nous avons pensé à une usine de deuxième transformation.

1500

Alors, on a regardé le marché et on a examiné aussi les besoins du marché pour le titane, pour le vanadium et pour le fer. Alors, nous sommes arrivés à une capacité de la fonderie, bon, pour le produit fini, nous sommes arrivés à ce chiffre que nous avons dans notre étude. En nous fondant sur cette analyse, c'est ainsi que les besoins ont été déterminés sur le site minier. On a parlé de plus ou moins 830 000 tonnes et, de toute évidence, si nous voulons augmenter ce chiffre, nous devons envisager d'inclure de nouveaux produits et d'augmenter la capacité de l'usine.

1505

1510

Pour l'instant, on pourrait augmenter la capacité de la scierie de 20 % facilement, mais doubler la production, ça, c'est une autre histoire. Mais comme on l'a déjà dit, à l'heure actuelle,

1515 selon notre plan d'affaires, la production n'est pas à la hauteur, mais très rapidement, selon nous, s'il y a une demande sur le marché, on pourrait aussi produire de l'ilménite. Alors, à ce moment-là, si on changeait la scierie, nous avons différentes possibilités qui s'offrent à nous. On pourrait ajouter 250 000 tonnes de plus. Donc, ça représente 20 %. Ça voudrait dire 1,3 million, 1,4 million de tonnes par jour qui seraient transportées à Chibougamau dans un très court laps de temps.

Est-ce que ça répond à votre question, Chef Bosum?

1520 **CHEF CURTIS BOSUM :**

Oui, pour l'instant.

1525

M. PAUL SHECAPIO

LA PRÉSIDENTE :

1530 Est-ce que quelqu'un aimerait avoir d'autres précisions?

M. PAUL SHECAPIO :

1535 Mon nom est Paul Shecapio d'Oujé-Bougoumou.

1540 Alors, j'aimerais revenir à l'article 22.2.4. Ici, on parle de minimiser les effets indésirables sur l'environnement et sur les communautés autochtones par des moyens raisonnables. C'est tout à fait impossible de prédire quelque chose comme ça, parce que si vous regardez ce qui se passe dans les communautés et les différents développements, en fait, auxquels elles ont été assujetties au fil des ans – comment pourrais-je exprimer?

1545 L'impact social est très élevé sur la Nation crie. Moi-même j'étais superviseur lorsque je travaillais à EM-One et je peux dire que quelquefois, il fallait que je garde des choses confidentielles. Lorsqu'il s'agit de la santé des individus, ils arrivent en pleine santé, mais les effets sur la santé, soit à cause du site de travail, je dirais que les conditions ne sont pas très bonnes pour la santé. Quelquefois, les compagnies cachent des choses, surtout si on regarde l'individu lorsqu'il arrive et qu'il a son évaluation médicale, eh bien, c'est la seule fois où il voit son dossier médical. Mais de nos jours, le gouvernement et les compagnies peuvent facilement changer ce rapport, ce dossier médical de l'individu.

1550

1555 Ce que j'essaie de faire ressortir ici c'est que quelquefois, si vous regardez un individu qui arrive pour travailler et en fait que la personne fume, ça ne veut pas dire que vous allez automatiquement avoir un cancer dans les 10 minutes. Il faudra 10, 15, 20 ans pour développer un cancer. Ça va être la même chose pour la Nation crie. Surtout s'il n'y a pas, en fait, de santé et sécurité au travail prévue, si l'équipement n'est pas fourni pour les maintenir en santé. C'est deux fois plus dangereux pour la santé si cette personne est un fumeur étant donné ce qu'il extrait et qui va dans l'environnement.

1560 Encore une fois, ce que je veux souligner c'est ceci; quels sont les avantages que ces individus pourraient retirer de la compagnie, d'une compagnie minière, en fait? Qu'est-ce qu'ils pourraient retirer comme avantage?

1565 Bon. Quelquefois, donc, on s'attend à ce qu'une vie vaille 5 millions de dollars si la personne est jeune. Lorsque c'est terminé, lorsque la personne n'a plus son emploi, il ne reçoit rien. Lorsqu'on parle de régime de retraite, je sais et c'est un fait, parce que lorsqu'on a développé une mine, on nous a assurés, en fait, qu'on aurait des avantages après 25 ans, mais on n'a jamais rien vu. On n'a pas vu la couleur de cet argent.

1570 Alors, lorsqu'il y a de telles promesses qui ne sont pas tenues et qu'on voit l'impact social sur ces gens, si on parle de santé, notamment, je crois qu'il est très important d'être clair, d'identifier les politiques et les dangers et puis d'informer les gens, de leur donner l'heure juste.

Merci beaucoup.

1575 **LA PRÉSIDENTE :**

Encore une fois, on revient à la question de mesures ou de politiques en matière de santé et sécurité. Qu'est-ce que vous envisagez à cet égard?

1580 **M. YVES DESROSIERS :**

1585 En tant que responsable des politiques en matière de ressources humaines, les politiques ne sont pas prêtes. Nous allons commencer les opérations dans deux ans et les gens des ressources humaines vont commencer très bientôt à travailler sur ces politiques. Nous allons travailler avec santé et sécurité au travail, la CSST, c'est la base, et nous voulons absolument mettre en place des bonnes politiques de santé et sécurité au travail selon la loi. Et gérer la compagnie prévoit que l'on implique l'individu lui-même pour ce qui est de la santé et sécurité au travail, et qu'on le mette bien au courant des politiques en matière de santé et sécurité au travail. Et le fait d'impliquer les gens qui travaillent à la compagnie, c'est la meilleure façon de voir comment on devrait aborder la question de la santé et la sécurité, et d'une façon sécuritaire.

1590

M. ADARIO MASTY

LA PRÉSIDENTE :

1595 Est-ce qu'on a une autre question, précision? Allez-y, Monsieur.

M. ADARIO MASTY :

1600 J'aimerais poser deux questions. Adario Masty est mon nom. Je suis l'administrateur environnemental pour la communauté ici. J'aimerais poser une question au promoteur de BlackRock. Avez-vous une estimation pour ce qui est de l'empreinte carbone sur une période de 42 ans?

1605 Bon, une collègue ici a parlé de changements climatiques et ça m'a fait penser aux effets sur le long terme de l'empreinte de carbone. En fait, la taille du projet par rapport à cette empreinte carbone. Est-ce que vous avez des chiffres à cet égard? Est-ce que vous allez étudier cette question à l'avenir?

1610 Deuxième question : si on revient à la page des principes directeurs, je pense que c'est à la page suivante, c'était j), je crois. Non, c'est i).

« Minimiser les impacts négatifs sur l'environnement et le milieu social, sur les peuples autochtones et sur les communautés autochtones par les moyens raisonnables. »

1615 Lorsque je regarde ce projet et le territoire où les opérations auront cours, si on regarde 059 où il sera situé, je pense aux impacts cumulatifs. Et je ne vois pas ça dans le libellé, ici, et je me demande si COMEX prend en compte ces impacts cumulatifs dans les principes directeurs.

1620 Si on regarde le petit territoire où nous vivons, les impacts cumulatifs sont très lourds, je dirais, si on pense à des projets de développement. On a la foresterie, les mines abandonnées, l'exploitation minière. L'exploitation minière, ça peut être très dangereux. Vous avez la municipalité ici d'Oujé-Bougoumou et il y a les townships qui sont sur la ligne de piégeage, leur développement, leurs activités, la municipalité. Enfin, tout ceci se fait dans la municipalité. Et je me disais qu'il faudrait que COMEX prenne en compte cet aspect. En fait, c'est la question que je pose. Vous allez prendre cet aspect en compte, j'espère.

LA PRÉSIDENTE :

1630 Merci. Je vais commencer par la deuxième question en ce qui a trait au COMEX. Oui, en fait, et c'est une exigence, la question de prendre en compte les impacts cumulatifs. Oui, vous

avez mentionné quelques éléments de ces impacts cumulatifs et les impacts des émissions de gaz à effet de serre, du changement climatique, cela fait partie du tableau aussi.

1635 Pour bien comprendre comment nous travaillons, lorsque le promoteur nous donne une évaluation d'impact, si cette évaluation n'inclut pas les impacts cumulatifs, si les impacts cumulatifs ne sont pas suffisamment abordés, c'est pourquoi nous sommes ici, c'est pourquoi nous avons nos analystes qui analysent la question. Nous avons toujours beaucoup de questions supplémentaires par rapport à ce qu'on nous remet comme dossier. Et les impacts cumulatifs, c'est l'un de ces éléments, en fait, sur lesquels nous allons nous pencher, ainsi que les autres
1640 éléments que vous avez parlé.

Maintenant, qu'en est-il pour ce qui est de l'empreinte carbone? Peut-être pourriez-vous nous donner des détails, parce que vous en parlez dans votre document. Pourriez-vous nous donner des détails là-dessus?

1645

M. YVES DESROSIERS :

Nous n'avons pas les chiffres comme ça en tête. Nous les cherchions, mais malheureusement, nous devons vous remettre ces chiffres en fait pour l'empreinte carbone ultérieurement.

1650

LA PRÉSIDENTE :

Que ce soit pour les gaz à effet de serre ou les impacts sur la faune ou sur les habitats des poissons, en fait, vous faites la caractérisation. Mais monsieur Massy a parlé du fait qu'il faudrait qu'il y ait une référence à laquelle se comparer et entreprendre des mesures d'atténuation pour réduire les effets, les impacts de l'exploitation d'une mine.

1655

En ce qui a trait au gaz à effet de serre, avez-vous des objectifs, des cibles afin de les atténuer et de les réduire? Peut-être que vous pourriez avoir une politique là-dessus. Si on fait référence au GIEC, en fait, qui nous a parlé de 2050 qu'il faudrait que tous les pays atteignent la cible zéro d'émissions, mais avez-vous prévu un programme auquel vous pensez pour atténuer les émissions de gaz à effet de serre?

1660

1665 **M. YVES DESROSIERS :**

Oui. Nous travaillons à ce projet depuis 2008. Nous avons des rapports, des études que nous avons réalisées depuis lors, en 2011, 2013. Et maintenant, nous essayons d'améliorer ce que nous avons fait et nous voyons toujours à réduire les gaz à effet de serre, les empreintes

1670 carbone, et cetera. Maintenant, donc, nous avons un plan pour amorcer nos opérations et nous
avons un plan aussi pour continuer de l'améliorer au fur et à mesure.

1675 Alors, pendant les opérations, nous allons continuer et nous allons surveiller la situation
pour améliorer ce que nous avons déjà. C'est la troisième fois, dirais-je, que nous avons amélioré
nos chiffres et selon nos connaissances actuelles, ce sont les meilleures mesures que nous
avons trouvées. Peut-être que dans un ou deux ans, nous allons trouver une meilleure façon, en
fait, pour réduire tout ceci.

LA PRÉSIDENTE :

1680 Peut-être pourriez-vous parler des impacts cumulatifs? Quels sont les éléments sur
lesquels vous vous penchez dans ce domaine? Alors, est-ce qu'il y a des mesures qui sont prises
pour ce qui est des impacts cumulatifs.

M. YVES DESROSIERS :

Je vais demander à Jacqueline de répondre à cette question.

Mme JACQUELINE LEROUX :

1690 C'est vrai que pour ce qui est de ce projet, lorsqu'on regarde la ligne de piégeage, nous
savions qu'elle était déjà impactée et que peu de territoires terrestres étaient disponibles, parce
que le lac Chibougamau est sur cette ligne de piégeage. Nous comprenions alors que nous
devions réduire l'empreinte, dans la mesure du possible, et nous devions aussi prendre en
1695 compte les autres projets comme les parcs d'éoliennes et les lignes électriques, des choses
comme ça.

1700 Notre façon d'étudier les impacts cumulatifs c'était de prendre en compte les
préoccupations des familles et l'héritage culturel de ce territoire. Il s'agissait de travailler dans la
mesure du possible avec les communautés pour protéger les aires les plus sensibles. Ça a été un
défi pour certains de ces aspects, parce que la mine est déjà située sur une montagne qui est très
précieuse, qui a beaucoup de valeur pour les gens. Ça, nous l'avons compris.

1705 L'autre élément de l'équation c'est que pour ce qui est de l'aspect culturel, étant donné que
la ligne de piégeage est constamment réduite, non seulement à cause de notre projet, mais aussi
à cause des autres projets et des projets qui s'ajouteront à l'avenir, ça serait important pour nous
de travailler de concert avec les communautés et les familles pour préserver l'héritage culturel.
C'est un défi que nous devons relever. Nous sommes au courant de cela, qu'il y a moins de

1710 superficies terrestres. Par conséquent, il faut travailler ensemble pour essayer de résoudre le problème.

M. YVES DESROSIERS :

1715 Pendant quelques minutes encore, je vais demander à Alexandre, mon collègue, de répondre à la première question.

LA PRÉSIDENTE :

1720 Oui, allez-y.

M. ALEXANDRE METERISSIAN :

1725 Je voulais répondre à la question portant sur les émissions de gaz à effet de serre. BlackRock a pris une décision stratégique il y a quelques années d'utiliser le gaz naturel. Et ça, c'est très important. Vous avez vu la carte de nos concurrents, ils sont en Russie, au Brésil et en Ukraine. Ces compagnies utilisent le charbon qui est malheureusement la norme dans notre industrie. Nous, nous avons décidé d'utiliser le gaz naturel.

1730 Le résultat, c'est que nos émissions ont chuté de plus de 800 000 tonnes, si on regarde le projet dans son ensemble. Donc, il y a eu un déclin de 60 %. En outre, BlackRock s'est déjà engagée pour faire partie du marché carbone une fois que nous entamerons nos opérations. Alors, nous allons payer pour nos émissions pendant les 42 prochaines années selon la durée, en fait, du marché carbone.

1735 Alors, ça, c'est un engagement que notre groupe a fait. Au fur et à mesure, nous allons payer de plus en plus, et au fur et à mesure où le prix du carbone augmentera, et c'est très important de comprendre ça. Nous avons pris ces décisions stratégiques même si elles nous coûteront cher sur le long terme. Et si on regarde ça d'un point de vue mondial, nous serons l'un des joueurs les plus verts au monde pour ce qui est de notre réduction d'empreinte carbone.

1740 J'espère, Monsieur, que ça répond à votre question au sujet des émissions. Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

1745 Y a-t-il d'autres questions de précision avant que nous ne prenions une pause? Je vais regarder la liste. Combien de gens se sont inscrits pour faire une présentation? Nous avons trois personnes, Vanessa? Étant donné que nous avons trois intervenants – nous avons l'intention de

1750 revenir ce soir pour les mémoires, mais étant donné que nous n'avons que trois personnes qui se sont inscrites sur la liste pour présenter leur mémoire, je proposerais que nous ayons une pause de 15 minutes et qu'ensuite nous entendions les mémoires. Ainsi, nous pourrions terminer à 5 h, si vous estimez que cela vous convient, que cela convient aux gens dans la salle.

1755 Est-ce qu'il y a des gens qui ne sont pas là et qui prévoient venir ce soir pour exprimer leurs commentaires? Non? Donc, ça vous irait si nous terminions à 5 h.

Excusez-nous. Donc, nous aurons une pause, après quoi nous vous donnerons des informations plus précises quant au déroulement du reste de la séance.

1760 Alors, une pause de 15 minutes.

SUSPENSION DE QUELQUES MINUTES

1765

**REPRISE DE LA SÉANCE
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
M. PAUL MEILLON**

1770

LA PRÉSIDENTE :

1775 Alors, il semblerait qu'il y ait trois personnes qui vont venir et qui vont nous présenter leurs commentaires. Et après avoir consulté certaines personnes ici, nous allons clore la session sans doute un petit peu après 5 h, donc 5 h 30, parce que nous allons donc clore avec ces trois présentations que nous allons prendre maintenant.

1780 N'hésitez pas de venir si, à la fin, vous aimeriez rajouter quelque chose ou si vous n'avez pas donné votre nom. Ça ne sera pas un problème. Alors, nous allons commencer avec ces trois personnes et si, finalement, vous avez des commentaires supplémentaires à ajouter par rapport au projet, nous sommes ici pour vous et nous sommes ici pour les entendre.

1785 Nous allons commencer par Paul Meillon de la Commission de santé de la Nation crie. En fait, peut-être que cela vaut la peine de répéter encore une fois, et ça sera également dans ma conclusion, Jean Paul, que nous comprenons que pour certains, il s'agit peut-être de nouvelles informations. Alors, le processus ne sera pas fini aujourd'hui. Il reste encore 30 jours pendant

lesquels le COMEX pourra recevoir des commentaires ou des questions sur le projet. Nous vous donnerons donc toute l'information nécessaire pour le suivi après les trois commentaires.

1790

M. PAUL MEILLON :

Je suis Paul Meillon, je travaille pour la Commission de la santé. J'ai une très courte présentation de quelques minutes seulement.

1795

Notre implication au niveau du processus réglementaire concernant la mine BlackRock. Dans le processus de réglementation, et ce n'est peut-être pas connu de tous, nous sommes impliqués en offrant des commentaires sur l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux.

1800

Il y a deux points ou deux éléments, deux phases où nous pouvons offrir des commentaires. D'un point de vue non formel, nous pouvons offrir aussi des lignes directrices lorsque le COMEX énonce ses exigences formelles et nous pouvons également offrir des commentaires au processus et, en fait, nous pouvons à tous les stades apporter nos commentaires.

1805

Alors, quel genre de commentaires ou contributions faisons-nous? Nous pouvons les diviser en deux, l'aspect toxicologique et psychosocial. Pour ce qui est du premier, c'est de voir s'il y a une toxicité associée à la mine qui peut avoir un impact sur la communauté. On regarde le processus complet de la mine et des opérations minières et analysons s'il y a des impacts sur la santé. Alors, ce n'est pas la santé des travailleurs. Ça, ce n'est pas notre mandat. Nous regardons le maître de trappe, la communauté de façon générale plus que les employés eux-mêmes.

1810

L'autre domaine où nous offrons des commentaires, c'est dans le domaine psychosocial. Ça peut inclure des commentaires sur les plans d'urgence, en cas d'accident, s'il y a différents accidents. Un participant a parlé des drogues et d'alcool. Un travailleur a dû passer à travers un programme d'alcoolique anonyme avant de pouvoir être restauré dans son travail et l'impact aussi du trafic, ce qui peut augmenter aussi le nombre d'incidents, d'accidents de la route.

1815

Nous nous penchons sur les aspects aussi de la sécurité des utilisateurs sur les terrains de piégeage, donc le maître de trappe et sa famille. Et l'impact sur le CMC, c'est la clinique locale. Qu'est-ce qui arriverait par exemple s'il devait y avoir 15 personnes blessées? Quel impact y aurait-il sur les cliniques? Mais, bon, c'est peut-être moins important ici, étant donné que c'est Chibougamau, la communauté la plus proche, mais, bon, il y en a d'autres, mais je ne les mentionnerai pas toutes maintenant.

1820

1825

1830

Alors, pour ce qui de nos commentaires sur la première ronde de ESIA de BlackRock, nous avons fait un commentaire sur les dangers physiques posés aux utilisateurs des terres, causés par la mine. La gestion de la poussière, par exemple; ce qui est fait pour aider les travailleurs qui sont aux prises avec des problèmes d'alcool et de drogue, des problèmes financiers. Et nous demandons qu'un programme volontaire soit donné ou offert aux travailleurs qui ont des problèmes, qui connaissent des problèmes et aussi ce qui est fait pour l'intégration culturelle et des connaissances de la culture crie. C'est une des préoccupations qui avaient été soulevées par le maître de trappe, je pense, qui est présent ici aujourd'hui. Alors ça, c'est une première ronde de commentaires.

1835

1840

Deuxième série de commentaires. Plus tôt, cette année, toutes les réponses ont été acceptées à l'exception d'une réponse liée à l'intégration culturelle. Je pense que plusieurs personnes ici l'ont soulevée également aujourd'hui, la question de l'intégration culturelle, y compris les congés pour la chasse aux oies, aux outardes et donc des contributions aussi, des propositions par rapport à ce qui pourrait être fait. Les congés aussi pendant la chasse aux outardes et aussi en lien avec la politique de la compagnie et des sites culturels, par exemple teepee (michuap), une journée de la culture crie; offrir de la documentation aussi sur les Cris ou des informations dans la vidéo d'orientation, dans les présentations pour les travailleurs, lorsqu'ils vont arriver à la mine.

1845

Alors, ce sont des exemples de choses qui peuvent être entreprises. Donc, ça n'est pas prescriptif.

1850

Alors, c'est tout pour ce bref aperçu. Je ne sais pas si vous avez des commentaires ou des questions.

1855

CHEF CURTIS BOSUM

LA PRÉSIDENTE :

1860

Alors, merci, Monsieur Meillon.

Tous les documents qui sont présentés ce soir seront également affichés sur notre site Web ainsi que d'autres documents liés au projet.

1865

Deuxième personne, Paul Shecapio. Monsieur Shecapio est parti? Est-ce qu'il a quitté? O.K. Alors, nous allons passer au dernier, Chef Curtis Bosum.

M. CURTIS BOSUM :

1870 Merci. C'est peut-être plus une déclaration que je voudrais faire sur la position de la Nation Oujé-Bougoumou par rapport au projet BlackRock.

1875 Après les consultations, après les sessions avec COMEX, je pense qu'il y a encore de nombreuses questions en suspens et nous allons avoir besoin davantage de clarifications et d'informations lorsque, surtout, nous aurons un peu digéré l'information que nous avons reçue aujourd'hui.

J'aimerais remercier BlackRock pour être venue et pour COMEX pour avoir offert cette opportunité de poser des questions et de faire entendre nos préoccupations et nos commentaires.

1880 J'aimerais réitérer notre position. Nous appuyons encore le projet. Le projet est basé sur le certificat d'autorisation de 2013 et j'aimerais rappeler à BlackRock que dans cette demande et lors de ce processus, le soutien et l'acceptabilité sociale étaient basés sur certaines conditions qui avaient été établies.

1885 Alors, il y a des changements au projet, qui concernent encore Oujé, d'abord le tronçon du chemin de fer – je sais que c'est votre option privilégiée et je sais que vous allez faire ce que vous pouvez pour le réaliser. Dans la communication qui a été envoyée dans La Sentinelle de Chibougamau, on parlait de ce tronçon comme étant leur option, comme... le désir de trouver le financement nécessaire pour réaliser ce projet. En fait, le financement semblait être un problème. 1890 Il y a également eu la question, il a été question du transport temporaire par camion, ce qui n'est pas une option pour nous.

1895 Donc, lorsque ceci a été connu, j'étais plus en mode solution, pas en mode panique en tant que chef, et donc, j'ai soulevé la question et soumis aussi donc ce communiqué de presse au gouvernement cri, en fait, et nous avons eu des discussions. Nous avons également eu des discussions avec votre PDG, Sean Cleary, pour essayer de trouver une solution.

1900 Le gouvernement de la Nation crie et la compagnie ont décidé de se pencher sur les aspects financiers nécessaires pour la construction de ce tronçon. Alors, au moment où je vous parle, je ne sais pas si tout est déjà là. Nous allons faire une analyse sur les coûts et voir s'il s'agit là d'un investissement durable. Mais ceci dit, nous allons essayer de trouver des sources de financement et de voir aussi s'il ne pourrait pas y avoir un soutien de la part du gouvernement du Québec ou de la part du gouvernement fédéral.

1905 En ce qui me concerne, le tronçon de chemin de fer est la seule option viable et acceptable pour le projet, pour ce qui concerne le transport. Donc ça, c'était mon premier point.

1910 Deuxièmement, nous avons parlé aussi de la durée de vie qui passe de 13 à 42 ans. Et bien sûr, ça soulève des préoccupations par rapport à l'impact de l'utilisation du territoire. Il y a des transports par autobus, le transport des matériaux, le bruit à cause de dynamitage, parce qu'il s'agit d'une mine à ciel ouvert. Donc, il y a encore des préoccupations à ce niveau-là sur la durée de vie. Donc, c'est pour ça qu'en fait, j'ai posé la question. S'il y a le tronçon de chemin de fer, est-ce que ça va réduire la durée de vie? Je ne pense pas avoir reçu de réponse très claire, mais c'est une autre réponse que j'aimerais avoir.

1915 Peut-être qu'on pourrait avoir une présentation qui prenne en considération la construction ou l'achèvement de ce tronçon, et peut-être que le tonnage pourrait être utilisé aussi à l'usine de Saguenay. Peut-être qu'on pourrait analyser quelles seraient les capacités maximales possibles.

1920 L'autre aspect serait donc la réduction du tonnage et aussi l'impact environnemental. Lorsqu'on parle d'environnement, il y a la question du territoire, il y a la question de l'impact des routes, de la poussière. Mais une préoccupation majeure, et c'est quelque chose que du côté cri on prend toujours en considération et c'est certainement aussi un des aspects majeurs de l'impact environnemental, c'est l'eau.

1925 En fait, tous les petits ruisseaux, toutes les rivières qui sont touchés et touchés aussi, entre autres, par le transport par bus, par le transport des matériaux. Alors, les bassins versants bien sûr sont également touchés et l'utilisation des terres, donc que ça soit les activités traditionnelles, les activités de chasse des familles traditionnelles, des utilisateurs de ces terres se déroulent dans les régions particulièrement sensibles où les familles ont pratiqué leurs activités traditionnelles. Et nous voulons nous assurer que BlackRock comprenne ces préoccupations et comprenne l'impact. Et nous aimerions voir ce qui pourrait être fait pour minimiser ou atténuer les impacts.

1935 Alors, le transport, l'accès principal qui va également être soulevé, donc le transport par bus, des matériaux. Je reviens sur la question parce qu'il s'agit vraiment d'essayer de comprendre comment, de quel genre de matériel on parle. Ça va être de l'équipement utilisé sur le site, mais en fait, ça serait bon de pouvoir mieux avoir un aperçu plus détaillé du type de matériel qui sera utilisé et qui sera acheminé vers la mine.

1940 Alors, ça sera tout pour mes commentaires. Je ne soumettrai pas de mémoire au COMEX qui reprend ces préoccupations ou ces sujets, mais je vais sans doute avoir d'autres commentaires étant donné que nous avons encore 30 jours, je vais consulter mon Conseil, surtout concernant la question de l'impact sur les familles. Alors, vous pouvez vous attendre à recevoir quelque chose de mon bureau dans un avenir proche.

1945

LA PRÉSIDENTE :

1950 Merci. Y a-t-il d'autres personnes qui aimeraient avoir l'opportunité de fournir d'autres commentaires? Autrement, comme il a été mentionné, nous avons encore une période de 30 jours pendant laquelle nous pourrions recevoir tous commentaires de votre part. Donc, recevoir des commentaires ou des questions.

1955 Ce qui a été discuté aujourd'hui a été enregistré et sera également transcrit et sera affiché sur notre site Web. Et voici l'adresse, l'adresse où vous allez pouvoir envoyer l'information. Si vous perdez cette adresse, je pense que le Conseil de bande, les agents de liaison, tout le monde a cette adresse, donc pourront vous la fournir.

1960 Y a-t-il encore d'autres commentaires? Monsieur Wapachee?

M. NORMAN WAPACHEE

1965 **M. NORMAN WAPACHEE :**

En fait, j'ai une question que j'aimerais vous poser. Lorsque les mémoires sont envoyés au secrétariat, au COMEX, est-ce qu'on reçoit une réponse ou accusé de réception?

1970 **LA PRÉSIDENTE :**

Vanessa, est-ce qu'on envoie un accusé de réception? Oui, oui, nous vous envoyons un accusé de réception.

1975 **M. NORMAN WAPACHEE :**

J'attends encore une confirmation.

LA PRÉSIDENTE :

1980 Alors, peut-être que c'est parce que la secrétaire est ici. Quand est-ce que vous l'avez envoyé?

M. NORMAN WAPACHEE :

1985 En fait, je l'ai envoyé ce matin. Je pensais déjà avoir peut-être reçu des solutions.

LA PRÉSIDENTE :

1990 Alors, lorsque vous envoyez quelque chose à notre ministre et le gouvernement, ils reçoivent, en fait c'est la machine qui l'a reçu. Ça ne veut pas dire que quelqu'un, une personne. Lorsque vous obtenez un accusé réception de notre part, c'est qu'il y a une personne vraiment qui l'a pris, qui l'a reçu. Mais, bon, la personne qui s'occupe de ça est ici présente. Donc, vous allez sous peu recevoir cet accusé réception.

1995 **M. NORMAN WAPACHEE :**

2000 Alors, pour ce qui est des familles impactées, comme le chef Curtis l'a mentionné, en 2013 nous avons été impliqués, nous avons déjà des audiences publiques. Pour ce qui est de l'acceptabilité sociale, les familles ont accueilli le projet BlackRock.

2005 Depuis 2013, 2014, il y a eu une longue période de silence. Néanmoins, il y a eu quand même un petit peu d'interaction entre BlackRock Metals et les familles touchées, mais c'était plus un échange d'informations.

2010 La préoccupation principale que nous avons concerne l'utilisation de la route. Et j'aimerais donc mentionner que le tronçon, le chemin de fer est vraiment quelque chose que nous appuyons. Le transport en camion n'est pas une option pour nous. Toutefois, lors de la phase de construction, je ne pense pas que BlackRock va être en mesure de construire ce tronçon au cours des prochains mois avant le début de la construction.

2015 Donc, nous savons et nous anticipons beaucoup de trafic sur la route d'accès, en fait la même route d'accès que nous utilisons également pour la chasse, le piégeage et la pêche. C'est quelque chose qui nous préoccupe et nous demandons que ça soit pris en considération. Lorsque j'ai entendu que ça serait utilisé tous les jours, 7 jours/semaine, 24 heures par jour, cela aurait un effet très néfaste sur notre façon de vivre. Ça serait bien si BlackRock pouvait peut-être chercher des options ou trouver des façons de minimiser, peut-être cesser les opérations pendant les fins de semaine, par exemple. Parce que nous partons surtout pendant la fin de semaine. Nous sommes employés par la bande. Lorsque nous quittons le bureau, il y a beaucoup de personnes qui vont directement sur les terrains de piégeage.

2020 Je ne voudrais pas reparler, parce que je pense que nous avons déjà envoyé une déclaration au secrétariat. Alors, je pense que vous allez avoir l'opportunité de le revoir. Une des choses que nous avons également mentionnées, c'est qu'en vertu de ce nouveau programme, il n'y aura pas de camp de construction, ce qui a été bien reçu par les familles. Dans le plan, à l'origine, il devait y avoir un plan, un camp de construction qui aurait pu loger jusqu'à 500 employés.

2025

2030 Dans la première année d'opération, BlackRock avait choisi un terrain, avait apporté du matériel, environ 400 mètres par 400 mètres avaient été monopolisés. Ce que nous aimerions voir pour ce site, c'est qu'il soit restauré, qu'il soit réhabilité.

J'ai deux questions; la première, ce que je comprends c'est ceci : est-ce que BlackRock a toujours l'intention de prévoir du transport par bus pour Chibougamau, Chapais et Oujé-Bougoumou?

2035 Autre chose, c'est que nous avons une pénurie de logements dans la communauté, et qu'est-ce que BlackRock peut faire pour nous aider ou pour essayer de régler ce problème dans la communauté?

LA PRÉSIDENTE :

2040 Merci. Oui, nous pouvons répondre aux questions, même si c'était la période des mémoires. Pour le transport par bus, est-ce que vous avez toujours l'intention de transporter les travailleurs au site et du site? Et, oui, il y a effectivement des préoccupations parce qu'il y a une pénurie de logements dans la communauté. Avez-vous l'intention de vous en occuper?

M. YVES DESROSIERS :

2050 Oui. Alors, effectivement, nous nous sommes penchés sur la question du logement et pour ce qui est de transporter, en fait, les employés par bus, oui, nous nous sommes penchés sur la question.

Pour le logement, la pénurie de logements c'est quelque chose qui fait partie de l'entente sur les avantages et répercussions. Peut-être qu'on a quelque chose qui porte sur le logement ou la pénurie de logements, plutôt, à Oujé, dans cette entente.

M. RICHARD ST-JEAN :

2060 Notre intention c'est de travailler avec Chibougamau et avec Oujé-Bougoumou pour prévoir des logements, tant pendant la construction du site que pendant son exploitation. Nous avons un sous-comité, nous avons un comité en fait qui va mettre des politiques en place à cet égard. Je ne sais pas si ça répond à vos questions, mais il est certain que nous allons chercher des appartements, des chambres et Oujé-Bougoumou fait certainement partie de la solution.

2065 J'aimerais revenir à ce que vous avez dit au sujet du passage des camions, en fait. Nous avons l'intention de nous réunir avec les familles impactées pour voir comment nous pourrions atténuer les impacts du transport par camion. Le camionnage seulement pendant la semaine, ça,

2070 c'est une des solutions que nous pourrions explorer avec vous. Et, aussi, nous pourrions envisager de donner des consignes aux chauffeurs de camion pour respecter certaines limites de vitesse, pour ralentir, peut-être prévoir, en fait, d'utiliser d'autres routes, si c'est possible.

Ce sont là des choses que nous devrions discuter avec vous parce qu'il est évident que nous voulons atténuer l'impact du transport par camion.

2075

M. WALLY WAPACHEE

LA PRÉSIDENTE :

2080

Merci beaucoup. Y a-t-il d'autres personnes qui aimeraient faire des commentaires? S'il vous plaît, venez au micro et identifiez-vous encore une fois.

M. WALLY WAPACHEE :

2085

Wally Wapachee, agent de formation et de développement. Du point de vue développement économique et du point de vue de la formation, voilà l'angle que je vais aborder, l'angle de l'emploi.

2090

J'étais avec mon frère James et j'ai commencé à faire des calculs. Le camp de construction ou le camp forestier, je me disais, combien d'argent est-ce que je perdrais en fait pour ce qui est des affaires, pour ce qui est d'emploi, pour ce qui est des occasions d'affaires? Parce qu'ils ont dit qu'il y avait des occasions d'affaires qui pouvaient surgir. Et j'ai pensé que s'il y avait 500 personnes en moyenne pour les trois repas par jour, à 10 \$ par repas, ça fait 30 \$, vous multipliez ça par 30 à la fin du mois. On parle de 5,4 millions de dollars. Ça, c'est pour un mois seulement. Si vous multipliez ça par 12, ça vous donne 266 millions de dollars sur une base annuelle. Et si on parle de 42 ans, imaginez le montant.

2095

Maintenant, ça, c'est une grosse perte pour notre communauté, surtout si tout d'abord, si vous transportez les gens de Chibougamau ou d'Oujé-Bougoumou. Et je ne prévois pas qu'il y aura beaucoup d'autochtones... je ne pense pas qu'il y a beaucoup de gens de Chibougamau qui vont venir habiter ici. Parce que nous, toutes les maisons sont occupées.

2100

Toutefois, ma question serait : quels sont les critères que vous avez appliqués pour arriver à cette décision de ne pas avoir de camp de construction ou de camp pour les travailleurs? Parce que pour moi, c'était là quelque chose de très positif pour ce qui est de l'emploi et pour ce qui est, en fait, des affaires, pas seulement pour les familles impactées, mais aussi pour les

2105

communautés d'Oujé-Bougoumou. 266 millions de dollars par année, alors c'est un quart de millions de dollars, multipliez ça par 42 ans. Et je pense qu'on aurait pu approfondir la réflexion là-dessus. C'est mon opinion.

2110

LA PRÉSIDENTE :

Merci. Merci beaucoup. La question, pourriez-vous y répondre? Pourquoi avez-vous abandonné l'idée d'avoir un camp de construction? Et c'était un camp de construction pour travailleurs temporaires.

2115

M. YVES DESROSIERS :

Je vais demander à Patrick, qui est le v.-p. projet, de répondre à cette question.

2120

M. PATRICK BEAUDRY :

Patrick Beaudry, donc v.-p. projet. Oui, il était question d'un camp de construction seulement. Alors, un camp de construction, seulement pour la durée de la construction. Ce n'était pas quelque chose qui devait durer 42 ans. Nous nous sommes engagés à ne pas avoir de gens venir en avion et repartir en avion. Par conséquent, nous avons pris l'engagement d'avoir des travailleurs qui travailleraient à la mine, mais qui viendraient de communautés avoisinantes.

2125

Alors, on est passé de 500-600 travailleurs à 200 travailleurs pour la construction. En fait, la décision a été prise sur une base économique. C'était de ne pas avoir de camp de construction étant donné qu'il y a eu beaucoup, un grand déclin pour ce qui est des travailleurs, de 500 à 200 seulement. Et ça, c'est pendant la phase de construction de la mine.

2130

2135

M. DAVID COONISHISH

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup. Y a-t-il d'autres commentaires, d'autres questions? Bon, les 30 jours, là, voulez-vous que je répète? Oui, il y a quelqu'un.

2140

M. DAVID COONISHISH :

Bonjour, je m'appelle David Coonishish, je viens d'Oujé-Bougoumou.

2145

LA PRÉSIDENTE :

Bienvenue.

2150

M. DAVID COONISHISH :

Lorsqu'on parle de transport pour les travailleurs, on veut minimiser l'utilisation de la route d'accès et on pourrait utiliser le train. Nous sommes tous connectés, Chapais, et cetera. Alors, on pourrait utiliser le train, le rail, en fait. Peut-être qu'on pourrait utiliser... bon, pour le transport des matériaux, il y aurait peut-être une autre solution. Transporter le matériel de la mine au tronçon, peut-être que c'est ça qu'on devrait faire. Alors, c'est une possibilité que je vous offre.

2155

LA PRÉSIDENTE :

La question, oui? Ça va, Monsieur Desrosiers?

2160

M. YVES DESROSIERS :

Non, nous n'envisageons pas de transporter nos employés par train. Il faudrait deux trains. Et avec les quarts de travail, peut-être qu'il faudrait de quatre à six trains par jours sur ce tronçon-là. Et nous n'avons pas prévu ça et nous n'avons pas l'intention de prévoir ce moyen de transport, c'est-à-dire de transporter les employés par train.

2165

2170

MOT DE LA FIN

LA PRÉSIDENTE :

D'autres commentaires, des questions?

2175

Alors, je crois que c'est tout pour la journée. Je vais répéter. Vous avez encore 30 jours pour faire parvenir vos commentaires et vos questions et nous allons les accueillir et nous assurer que nous allons les intégrer dans notre prochaine série de questions que nous allons envoyer au promoteur.

2180

Ce qui se passera, c'est qu'outre ce qui a fait l'objet de questions et de précisions aujourd'hui, il y a des documents que nous venons de recevoir. Il y a d'autres documents que nous attendons de la part du promoteur et qui ont été analysés, ceux que nous avons reçus, et qui vont être analysés par nos analystes que vous voyez ici. Ça veut dire qu'il y aura eu des

2185

analyses, il y aura des questions, des questions pour lesquelles nous attendrons des réponses, et nous essaierons d'englober tout ça dans notre prochaine série de questions au promoteur.

2190 Et c'est pourquoi il est important pour vous de profiter de ces 30 jours pour nous envoyer vos préoccupations, vos questions, vos précisions. Utiliser les canaux que vous avez à votre disposition, les comités, le Conseil de bande parce que ces gens-là aussi peuvent nous envoyer des questions et des commentaires de votre part.

2195 J'aimerais vous remercier beaucoup d'avoir assisté à cette audience. La journée a été longue. J'aimerais aussi remercier les gens de BlackRock, merci beaucoup d'être venus. Merci à nos experts, merci beaucoup. Vanessa, merci beaucoup aussi de vous être occupée de la coordination de l'événement.

2200 Il y a des gens qui sont invisibles, mais nous les avons entendus toute la journée. Ils sont dans la cabine à l'arrière, merci beaucoup, merci à nos interprètes, merci. Et j'aimerais remercier Michel, de Socam, aussi, qui s'est occupé de fournir les gens en écouteurs pour que nous ayons une bonne réunion.

2205 Merci aussi à mes collègues. Vous comprenez bien que le travail ne se termine pas ici. Il nous reste beaucoup de travail encore. Cependant, cette étape est importante, il nous faudra réexaminer ces modifications.

2210 Par conséquent, je vous invite à aller sur notre site Web, l'adresse est là devant vous à l'écran. Encore une fois, si vous voulez entendre ce qui a été dit aujourd'hui et consulter tous les documents, nous nous sommes assurés que tous les documents initiaux étaient là aussi. Alors, vous avez les documents qui remontent à cinq ans et les documents plus récents qui portent sur les modifications récentes.

2215 Merci encore une fois, beaucoup. Ça a été un plaisir de vous avoir ici.

Chef Bosum, vous voudriez faire un autre commentaire?

CHEF CURTIS BOSUM :

2220 Oui, une autre tradition, c'est-à-dire qu'on ait une prière de clôture.

LA PRÉSIDENTE :

2225 Oui, merci.

CHEF CURTIS BOSUM :

2230 Je vais demander à Anna. Je vais demander à l'une ou l'un de nos aînés de faire la prière de clôture, merci.

LA PRÉSIDENTE :

2235 Merci.

(PRIÈRE DE CLÔTURE)

LA PRÉSIDENTE :

2240 Merci beaucoup. Alors, maintenant, la séance est close. Merci, la séance est levée.

AJOURNEMENT

2245 Je soussignée, YOLANDE TEASDALE, sténographe officielle bilingue, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des propos recueillis hors de mon contrôle au moyen d'un enregistrement numérique, le tout selon la loi.

2250 ET J'AI SIGNÉ :

2255 

Yolande Teasdale, s.o./o.c.r.